



L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1935

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-HUIT ANS

1897-1935

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME ; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)



LABELLE

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
HONORABLE JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE
Saint-Jérôme

TRENTE-NEUVIEME ANNEE, NUMERO 52

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO

LE VENDREDI, 27 DECEMBRE 1935

Aux électeurs du comté de Terrebonne

Messieurs,

En 1936, il y aura vingt ans que, pour la première fois, vous m'avez élu représentant de votre comté. J'ai toujours tâché à être utile et à servir. Ce fut et cela demeure la maxime politique de ma vie au milieu de vous et dans la Province. Aussi bien, je ne veux pas laisser passer le premier de l'An sans m'adresser à mes amis comme à mes adversaires, pour les assurer de mon dévouement et leur souhaiter au cours de l'année qui commence, plus de bonheur à ceux qui l'ont connu, un peu de bonheur à ceux qui n'en ont pas eu.

Je souhaite que les pauvres trouvent chez les riches, le sentiment de charité et le sens social qui les feront leur venir en aide.

Aux malades, je souhaite qu'ils obtiennent dans les hôpitaux ou auprès des médecins qui les traitent, les soins qui leur rendront la santé et leur permettront de jouer leur rôle dans la société.

Aux vieux et aux vieilles, je souhaite que bientôt soit terminé l'hospice de Saint-Jérôme qui puisse les héberger et leur permettre de continuer leur vie commune sous la garde des religieuses dont le zèle et la bonté seront pour eux un réconfort.

Aux sans-travail, je souhaite qu'une législation nouvelle offre du travail et non plus de la charité. La loi divine comme la loi naturelle, toutes deux exigent que l'homme gagne son pain à la sueur de son front, c'est-à-dire, par le travail, et je voudrais que la main qui se tend, en 1936, au lieu que de recevoir le morceau de pain, reçoive l'outil nécessaire à l'accomplissement de cette prescription divine.

Aux jeunes, je souhaite courage : Puissent-ils profiter de ces mauvais jours qu'ils traversent, pour orner leur esprit, supplémenter leurs études, pour que ce capital, lorsque les jours meilleurs seront revenus, soit productif d'un rendement plus fécond. Qu'ils n'ignorent pas, les jeunes, que d'autres générations avant eux ont connu ces moments d'anxiété, d'inquiétude et de désespoir, mais que leur force d'âme, leur énergie et leur volonté leur ont permis de les surmonter. Je leur dis donc que mon effort pour eux continuera comme par le passé et que je chercherai toujours à donner à la jeunesse le moyen intellectuel et matériel de devenir dans la maturité, des citoyens non seulement utiles mais nécessaires à leur Province.

Que Dieu bénisse tous les foyers du comté de Terrebonne, qu'Il y apporte la paix, la concorde et l'harmonie.

Les luttes politiques sont maintenant terminées, puisse le calme se rétablir et permettre aux hommes de bonne volonté de continuer la tâche qu'ils ont assumée de répandre plus de bonheur dans cette province qu'ils administrent.

Je n'ai jamais connu la haine ni la rancune, pas même l'amertume : dans ce message, je m'adresse à tous indistinctement, et je les prie d'accepter mes vœux bien sincères pour leur bien-être matériel qui contribuera au développement du comté de Terrebonne.

ATHANASE DAVID.

La Guignolée

Continuant une coutume très ancienne, des personnes dévouées courent la guignolée dans notre ville et dans notre paroisse samedi soir prochain, 28 décembre.

Chaque "guéteur", muni d'une tirelire et d'un panier et chantant le refrain de l'antique chanson : La guignolée, la guignolée, ils iront de porte en porte demander l'aumône pour ceux qui en ce temps des fêtes souffrent de la faim et du froid.

A cette époque de Noël et du Jour de l'an nous vivons dans une atmosphère de joie.

Les magasins de toutes sortes se font plus attrayants que jamais. Les rues fourmillent d'acheteurs, les bras chargés de mille et une choses agréables destinées à la famille, aux amis, aux enfants comme aux grands.

On voit des bambins en admiration devant les beaux étalages où pullulent jouets et bonbons.

La ville est gaie, bruyante des préparatifs des fêtes.

Prenons bien garde d'oublier, au milieu de cette joie, que le Jour de l'An sera triste dans plus d'un foyer, que l'hiver sera long, rigoureux, pénible pour beaucoup de familles. A côté des foyers joyeux où la flamme chante en réchauffant, il y en a d'autres où la bise entre comme chez elle ; par contraste aux tables bien garnies, il y en a d'autres, boiteuses, où peut-être il n'y a pas même un morceau de pain ; alors

que les fils de parents plus fortunés chaudement emmitouffés dans leurs pelisses prennent leurs ébats sur la neige, de pauvres mioches gringolés vont peut-être dans des souliers troués, montrant leurs coudes et leurs genoux à travers les trous de leurs habits.

Pensons à ceux-là et c'est pour leur rendre la vie moins amère et surtout en cette saison des fêtes, que des personnes charitables vous tendront la main en "courant la guignolée".

Remarquons bien qu'à Saint-Jérôme cette quête est la seule qui se fait à domicile pour les pauvres. Dans les autres petites villes, notamment à Joliette, à Saint-Hyacinthe, on sollicite plusieurs fois dans le cours de l'année, l'aumône de chaque famille pour le soutien des indigents.

La quête de la guignolée est la seule quête qui se fait de maisons en maisons pour nos pauvres.

Qu'on ouvre toutes grandes les portes de nos demeures aux sollicitateurs de la guignolée. Il faut leur faire large la part des malheureux pour que ceux qui ont froid et que la faim traillie passent non seulement des fêtes joyeuses mais un hiver sans misère, pour qu'ils oublient de comparer leur infortune à la condition de leurs frères mieux partagés par la vie.

Nous savons que la généreuse population de Saint-Jérôme répondra à l'appel de la guignolée.

SOUHAITS

M. LOUIS-ETIENNE PARENT, à la population du comté

A l'occasion de la nouvelle année qui doit commencer dans quelques jours, je souhaite à toute la population du comté de Terrebonne, une bonne et heureuse nouvelle année.

Je profite de cette occasion pour réitérer mes remerciements à tous ceux qui m'ont accordé leur confiance, lors de la dernière élection fédérale.

LOUIS-ETIENNE PARENT,
Député du comté de Terrebonne au Fédéral.

L'honorable M. L.-A. TASCHEREAU

Le malaise économique dont souffrait le Canada commence à disparaître. Les indices de l'emploi sont plus favorables, et les affaires reprennent graduellement leur cours normal. Il reste cependant beaucoup à accomplir avant le parfait relèvement économique.

Notre province veut en cela battre la marche. Nos ressources naturelles se révèlent de jour en jour plus considérables ; notre dette par tête est toujours la plus minime de toutes celles des provinces ; le courage de chacun est à la hauteur de la tâche à accomplir. La Providence nous accorde tout ce qu'il faut pour réussir. A nous de savoir tirer parti de nos avantages.

Que 1936 soit pour tous une année de bonheur et de prospérité, dans la paix, dans l'ordre et dans l'harmonie !

L.-A. TASCHEREAU
Premier ministre de la province de Québec.

L'honorable ADELARD GOUBOUT

Je désire, à l'occasion de la Nouvelle Année, offrir à tous mes compatriotes et principalement à la vaillante classe agricole de la province de Québec mes meilleurs vœux de succès, de santé, de bonheur et de prospérité en 1936.

L'année écoulée a été marquée par un commencement de reprise dans plusieurs domaines, dont celui de l'agriculture. La confiance semble renaître et, à la constatation de nombreux indices qu'il serait trop long d'énumérer, nous avons de multiples raisons de croire à la continuation d'un mouvement ascendant. L'application des termes du traité de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, ainsi que l'adoption de diverses politiques agricoles que nous nous efforçons toujours d'adapter aux besoins du moment en 1936, devraient contribuer à accélérer cette amélioration.

Avec mes souhaits les plus sincères de bonheur et de prospérité pour l'année qui commence, que tous les cultivateurs de la province de Québec reçoivent l'assurance de mon entier dévouement à leur cause et au bien-être de toute la population en général.

ADELARD GOUBOUT,
Ministre de l'agriculture de la province de Québec.

MELI-MELO

UNE LIGNE DE CONDUITE

Nous prions nos lecteurs de lire attentivement les décrets du premier Concile plénier de Québec sur la conduite et l'attitude du clergé dans la politique.

Ce texte que nous reproduisons est extrait de la Semaine Religieuse de Québec, qui l'a publié la semaine dernière, presque au même moment où le directeur de l'Avenir du Nord demandait, dans notre dernier numéro, une ligne de conduite sur la question de l'intervention de quelques membres du clergé dans la politique provinciale.

Nous laissons au jugement et à la conscience de nos lecteurs le soin de tirer les conclusions qui s'imposent après la lecture de ce document officiel où une directive très explicite est tracée au clergé de la province de Québec.

LA VISITE DES LOGEMENTS DANS NOTRE PROVINCE

A cette époque de l'année, propriétaires et locataires s'intéressent à la question des logements, et depuis quelques jours, plusieurs ont demandé s'il y avait des changements dans la loi, au sujet de la visite des logements.

On sait que l'Assemblée législative a déjà adopté un amendement au code civil à ce sujet. Des personnes croient que cet amendement stipule que la visite ne peut se faire qu'au mois d'avril, d'autres prétendent que la coutume établie fait encore force de loi et que les gens désireux de changer de logis peuvent visiter les maisons, à partir du mois de janvier.

Voici des renseignements utiles à ce sujet :
A la session de 1934, la Législature

de Québec adoptait un amendement au code civil dans lequel on déclarait que, dans toute la province, la visite des logements devait se faire seulement à partir du mois d'avril, à moins de clauses contraires dans les baux existants.

En 1935, à la suite de représentations qui lui furent faites, la Législature décida d'amender la loi adoptée à la session précédente. On décida alors que seulement dans l'île de Montréal s'appliquerait la clause de la visite au mois d'avril. Dans toutes les autres parties de la province, la loi demeure telle qu'elle était en 1934, c'est-à-dire que la visite des logements peut être faite à partir du mois de janvier et que les loyers peuvent être loués dès cette date.

LE RACHAT DES RENTES DUES AUX SEIGNEURS

L'honorable T.-D. Bouchard, ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce, a fait une déclaration intéressante au sujet du règlement des rentes seigneuriales.

Tout va très bien, dit-il, les secrétaires municipaux sont à préparer les rapports en vertu desquels les seigneurs seront remboursés de leur capital. Cependant, certains seigneurs ont calculé leur capital d'après le louis qui avait cours au premier temps dans la colonie et non pas d'après la valeur de la livre anglaise d'aujourd'hui. Or, à l'époque, le louis valait environ \$, tandis que la livre actuelle vaut environ \$4.86. Il y a aussi la question de chellins, de trente sous et de vingt-cinq cents qui devient compliquée, lorsqu'on veut traduire la valeur des monnaies d'autrefois en valeur courante de 1935. Cela prête à de petites "quiproquos" mais, malgré tout, le

LA LETTRE TUE, L'ESPRIT VIVIFIÉ

Devant les affirmations méchantes et colomniatrices de ceux qui affirment ou insinuent que l'omission du fameux carré au verso du bulletin de vote utilisé à la dernière élection dans Terrebonne a été faite intentionnellement, nous répétons que ce n'est pas la première élection qui se fait avec de tels bulletins.

Les bulletins qui servent aux élections de 1931 furent ainsi imprimés non seulement pour Terrebonne, mais aussi pour Deux-Montagnes et Labelle. Pourtant la loi, sur ce point, était la même qu'en 1935. Ainsi, en 1931, M. Paul Sauvé, fut élu député conservateur de Deux-Montagnes, avec des bulletins de vote sans carré au verso.

L'imprimerie J.-H.-A. Labelle a agi de bonne foi en imprimant les bulletins, cette année, comme ils l'avaient été en 1931.

Au surplus, un tel oubli n'a été en aucune façon préjudiciable aux électeurs. Au cours du minutieux examen des 9,000 bulletins de vote par le juge, il n'a été nullement démontré que cette absence du carré ait nui à la liberté du vote, dévoilé le secret du scrutin et favorisé la moindre fraude.

Le juge s'en est tenu à la lettre de la loi pour annuler ces bulletins. Il est bon de se rappeler que la lettre tue et que l'esprit vivifie.

Or l'esprit de la loi nous le trouvons à l'article 410 de la loi électorale de Québec.

Nous donnons ci-dessous le texte de cet article dont nous soulignons quelques passages.

"Aucune élection ne doit être déclarée nulle à raison de l'inaccomplissement des formalités prescrites par la présente loi pour les opérations de scrutin ou le dépouillement des votes ou à raison d'erreur dans l'emploi des formules de la première annexe de la présente loi, s'il paraît au tribunal chargé de connaître de la question que les opérations électorales ont été conduites conformément aux principes établis par la présente loi et que cet inaccomplissement ou cette erreur n'a pas influé sur le résultat de l'élection."

La première annexe de la Loi électorale renferme les formules prescrites par divers articles, et parmi elles, sous le numéro 18, figure le bulletin de vote.

travail avance et tout sera terminé, tel que prévu par la loi, pour le mois de novembre de l'an prochain.

LES CONTRATS HYDRO-ELECTRIQUES

La commission hydro-électrique d'Ontario a approuvé deux contrats avec des compagnies d'électricité de la province de Québec, un contrat avec la compagnie Gatineau pour un minimum de 100,000 c.v. au prix de \$12.50 par année, et un contrat avec la compagnie Maclaren-Québec pour 40,000 c.v. au même prix.

Pour sa protection, l'Hydro a fait insérer dans le contrat avec la G. un autre contrat avec la G. qui stipule une disposition concernant une réserve au prix de \$1.75 le c.v.

Les deux contrats représentent une dépense annuelle de \$1,750,000. Aucun contrat n'a été approuvé avec les compagnies Beauharnois et Ottawa-Valley, dont les contrats antérieurs ont aussi été annulés par la loi passée à la dernière session. Le communiqué officiel du gouvernement dit, cependant, que l'on reste en pourparlers avec la compagnie Ottawa-Valley.

"LES ANNALES"

Délicieux numéro que celui des Annales du 10 décembre ! Qu'on en juge par cet aperçu du sommaire : 6,000 kilomètres à travers la Chine du Nord ; Talleyrand contre Napoléon ; Avion contre cuirassé ; Une scène de La Guerre de Troie, de Jean Giraudoux ; des anecdotes sur les nouveaux académiciens. George Sand et la Reine Margot, des pages de Paul Morand sur Bucarest, et enfin une nouvelle de Guido Milanese : Le Baiser Pascal. Le numéro, abondamment illustré, partout : 2 francs.

De l'intervention du clergé dans les choses politiques

Dans la SEMAINE RELIGIEUSE DE QUEBEC, son éminence le cardinal rappelle qu'il n'appartient pas aux prêtres de juger quelles sont les circonstances particulières qui puissent parfois persuader le clergé d'intervenir, mais que cela appartient au Saint-Siège ou à son Délégué ainsi qu'aux Evêques.

DECRET DU PREMIER CONCILE PLENIER

Décrets du Premier Concile Plénier de Québec, Titre V, Chapitre III (Traduction)

La Semaine Religieuse de Québec publie le communiqué suivant de son éminence le cardinal Archevêque :

229. — Obéissance due aux pontifes romains et aux évêques. — Autant il est nécessaire de protéger la foi et de faire servir au bien tous les moyens légitimes que peut fournir la condition présente des sociétés, autant faut-il aussi éviter que la religion ne subisse d'inconvénients graves, en traitant d'une façon inconsidérée des choses politiques. Conséquemment, tous les clercs obéiront en cette matière aux prescriptions des Pontifes Romains, soit dans leurs encycliques à tout l'univers, soit dans leurs lettres aux diverses nations, et aussi aux avertissements de leurs propres Evêques.

230. — Ne point confondre la religion avec les factions politiques. — Il serait très mal de confondre la religion avec les factions politiques. "Il n'est pas douteux que dans la sphère de la politique, il puisse y avoir matière à des luttes légitimes et que toute réserve faite des droits de la justice et de la vérité, on puisse combattre pour introduire dans les faits les idées que l'on estime devoir contribuer plus efficacement que les autres au bien général, mais vouloir engager l'Eglise dans ces querelles de partis, et prétendre se servir de son appui pour triompher plus aisément de ses adversaires c'est abuser indiscrètement de la religion (1)."

231. — Ne point séparer cependant le bien politique de la religion. — La juridiction du pouvoir sacré, et celle du pouvoir civil s'exercent sur les mêmes sujets ; d'où il arrive qu'une même chose relève, en certains cas particuliers, du jugement et de l'autorité de l'un et de l'autre pouvoir, quoique d'une façon différente. Ce qui peut faire que des lois portées par le pouvoir civil créent de grandes difficultés à l'Eglise et aux bonnes moeurs. L'Eglise ne peut donc pas se désintéresser de l'ordre politique. "Quiconque veut juger équitablement voit bien que le Souverain Pontife, investi par Dieu du magistère suprême, n'a pas le droit d'arracher les affaires politiques du domaine de la foi et des moeurs." (2)

Certes, "l'Eglise ne saurait être indifférente à ce que telles ou telles lois régissent les Etats, non pas en tant que ces lois appartiennent à l'ordre civil et politique, mais en tant qu'elles sortiraient de la sphère de cet ordre et empièteraient sur ses droits. Ce n'est pas tout. L'Eglise a encore reçu de Dieu le mandat de s'opposer aux institutions qui nuiraient à la religion et de faire de continus efforts pour pénétrer de la vertu de l'Evangile les lois et les institutions des peuples. Et comme le sort des Etats dépend principalement des dispositions de ceux qui sont à la tête du gouvernement on doit soutenir les hommes d'une probité reconnue et qui promettent de bien mériter de la cause catholique, et pour aucun motif il ne serait permis de leur préférer des hommes mal disposés envers la religion (3)."

232. — Intervention du clergé dans les choses politico-religieuses. — a) Si donc des questions surgissent, bien qu'elles soient appelées politiques, touchent cependant à la loi ou aux moeurs ou encore aux droits de l'Eglise, il n'y a aucun doute que les prêtres ont la liberté et aussi en certains cas l'obligation stricte de s'en occuper même publiquement. Et ils peuvent en traiter non seulement avec les magistrats déjà élus, mais il faut qu'ils avertissent le peuple même dans les élections en cours, de crainte que par un suffrage non averti le peuple n'élevé au pouvoir des hommes d'une doctrine ou d'un caractère non approuvés et qu'il ne leur fournisse ainsi des armes dangereuses pour l'Eglise et la société. Et les électeurs sont absolu-

ment obligés de suivre alors les avertissements de leurs pasteurs.

b) Mais il n'appartient pas aux prêtres eux-mêmes de juger quelles sont les circonstances particulières qui puissent parfois persuader le clergé d'intervenir de la façon susdite ; cela appartient au Saint-Siège ou à son Délégué ainsi qu'aux Evêques du lieu, car c'est à eux que revient le droit et qu'incombe le devoir de promouvoir le bien de la religion, par les moyens les plus aptes, et de condamner, s'il y a lieu, toute faction adverse à ce bien.

c) Les prêtres doivent conformer aux instructions de leurs Ordinaires leurs paroles et leur conduite, "obéissant volontiers à la discipline imposée par eux que l'Esprit Saint a placés pour gouverner l'Eglise de Dieu, et respectant leur autorité ; qu'ils n'entreprennent rien contre la volonté des Evêques, qu'il faut suivre comme des chefs quand on combat pour la religion (4)."

d) Il est à souhaiter qu'une direction uniforme, en toute matière, mais surtout dans les choses politico-religieuses, soit donnée par les Evêques ; autrement des dissensions ou des semblants de dissensions pourraient affaiblir les prescriptions ecclésiastiques ; c'est d'ailleurs un exemple très dégradable et très utile de concorde à donner aux laïques.

233. — Que les Clercs s'abstiennent des choses purement politiques. — Un clerc s'abstiendra prudemment des questions qui concernent les choses purement politiques ou séculières, et au sujet desquelles, dans les cadres de la doctrine et de la loi chrétiennes, variables sont les jugements des hommes. Qu'il ne se mêle pas, non plus, aux factions civiles, afin de ne point rendre son ministère suspect, et que la Religion qui doit se tenir bien au-dessus des choses humaines, et unir les esprits de tous les citoyens par le lien d'une charité et d'une bienveillance mutuelle, n'ait point l'air de manquer à son devoir. Voilà pourquoi les prêtres auront grand soin de s'abstenir de traiter ou d'agiter publiquement ces questions, soit hors de l'église, soit surtout dans l'église elle-même. (5)

Que si les prêtres ont droit de voter en des élections politiques ou administratives, ils pourront en user mais en toute prudence et sans ostentation. Ainsi, qu'ils le fassent au moment où les électeurs se présentent le moins nombreux afin surtout de ne pas exciter les esprits. Au reste, même en ceci tous les clercs suivront les conseils de l'Evêque.

234. — Qu'on instruisse le peuple de ses devoirs. — Ce qui précède néanmoins ne doit pas être interprété comme s'il fallait garder un silence absolu au sujet de la très grave obligation qu'ont les citoyens, même dans les choses publiques, de suivre les dictées de leur conscience, et de consacrer leurs forces dans un commun effort à procurer le bien de la religion et de la patrie.

Mais une fois faite cette déclaration, que le prêtre ne favorise pas plus un parti que l'autre, à moins que l'un d'eux s'opposant à la religion, il soit opportun pour le clergé, il soit opportun pour le clergé, comme on l'a dit, d'intervenir.

Les curés et les confesseurs, en temps propice et selon la pensée de l'Ordinaire, instruiront avec diligence le peuple de leurs devoirs d'électeurs et des fautes à éviter dans les élections.

(1) Léon XIII, Encycl. Sapientiae christiana, 10 janv. 1890. Traduction de l'édition de la Bonne Presse.
(2) Pie X, Allocution consistoriale, 9 nov. 1903. Traduction de la Bonne Presse.
(3) Encyclique Sapientiae christiana, Traduction de la Bonne Presse.
(4) Léon XIII, Encycl. Nobilissima Gallorum gens, 8 février 1884.
(5) Voir Concile de l'Amérique Latine, n. 655.



POUR LA FEMME ET LA MAISON

Chronique féminine

Souhais

Si c'est dans le coeur qu'est la vraie paix, et pas ailleurs, je souhaite à toutes celles qui me lisent un coeur paisible.

A celles qui pleurent, à celles qui souffrent, à celles que la tristesse a touchées en quelque manière que ce soit, je dis : Consolerez-vous. C'est toute la douleur humaine qui vient de naître à Bethléem.

A celles que comble la joie, à celles qui expérimentent l'infinie douceur de vivre, si celles-là existent, je dis : approchez-vous, unissez-vous. On augmente son bonheur à penser qu'il peut finir.

Aux pauvres, aux malades, aux infirmes, à ceux que l'âge a courbés ou isolés, aux déçus, aux ruinés, aux tombés, je suis presque tentée de dire : Réjouissez-vous de pleurer.

Aux autres, à tous ceux-là que la vie a jusqu'ici choyés, je souhaite que soit indéfiniment retardée pour eux l'heure fatale des blessures. Qu'ils le multiplient, ce bonheur, en ayant pleinement conscience de leur situation privilégiée.

Les mots qui consolent, je ne les chercherai point. Je ne crois guère à leur vertu dans la bouche des humains. N'oublions pas toutefois que la douleur, dans nos vies, il est bien rare que l'un de nous lui réserve place.

La vie n'a de sens que celui qu'on sait y mettre. Il suffit d'une philosophie saine pour que persiste dans l'âme l'illusion des joies accessibles.

A tous je souhaite à l'occasion de la nouvelle année : paix, santé, contentement et bonheur!

MARYSE.

le 27 décembre 1935.

LE TYPE MODERNE DE JEUNE FILLE CATHOLIQUE

Les jeunes filles ont créé des mouvements qui leur sont propres et dont quelques-uns font preuve de vigueur et de vitalité.

Peu à peu, nous voyons apparaître un type moderne de jeune fille catholique. Elle n'a rien d'algali ni de vaporeux. Elle sait voir clair et parler franc.

même qu'elle a, pour la culture de l'esprit, plus de goût que les garçons de son âge. Elle s'est virilisée. Mais, profondément, elle reste femme.

CONTE

Le voyage de Louise

Par LUCIENNE MORENCY

Il était un jour une toute petite fille qui promenait au vent sa frimousse en drapeau tricolore : sur le fond clair de son teint, blanc comme la neige de chez nous, se détachaient une mignonne bouche, rouge comme une fraise, et des yeux immenses, de ce bleu à la fois profond et doux qu'ont les bleuets du Saguenay.

Elle s'appelait Louise. Or, Louise n'était pas heureuse. Elle gardait un souvenir un peu vague, mais très doux, de jours meilleurs, quand elle avait un papa et une maman, bien à elle. Un papa très grand, très fort, qui la promenait à cheval sur ses épaules, ou la faisait sauter sur ses genoux en chantant : "Youp ! youp ! sur la rivière."

Et, un jour, papa et maman étaient partis, tous deux à la fois, pour le Ciel. Ça devait être très loin, le Ciel, puisque jamais ils n'étaient revenus voir leur petite fille.

Depuis, elle demeurait chez Tante Alice, qui avait bien soin d'elle. Mais les six petits cousins et cousines que Louise avait trouvés au foyer de Tante Alice ne laissaient guère à celle-ci le loisir de prodiguer à sa nièce les affectueuses câlineries auxquelles sa maman l'avait habituée.

Il fallait donc se hâter. Comme ce serait triste si Louise n'arrivait pas assez tôt pour s'accrocher à la petite étoile !

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt. — Bonjour ! Tu es un loup, toi ? — Mais, oui ! — Et tu ne me mangeras pas ? — Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt. — Bonjour ! Tu es un loup, toi ? — Mais, oui ! — Et tu ne me mangeras pas ? — Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt. — Bonjour ! Tu es un loup, toi ? — Mais, oui ! — Et tu ne me mangeras pas ? — Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt. — Bonjour ! Tu es un loup, toi ? — Mais, oui ! — Et tu ne me mangeras pas ? — Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt. — Bonjour ! Tu es un loup, toi ? — Mais, oui ! — Et tu ne me mangeras pas ? — Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

Recettes éprouvées

POUR LES BISCUITS

Un ingrédient auquel nous donnons une attention spéciale dans les recettes suivantes est la graisse. Toutes les bonnes cuisinières savent que la couleur et le bon goût des gâteaux, des petits-fours, (cookies) et des biscuits, dépendent principalement de la qualité de la graisse employée, et c'est pourquoi des milliers de cuisinières se servent de beurre dans leurs recettes, et c'est également pourquoi le Service d'utilité du lait de la Division de l'industrie laitière du Ministère fédéral de l'Agriculture, spécifie l'emploi de beurre dans les recettes suivantes :

BISCUITS CROUSTILLANTS (Short Bread)

1 tasse de beurre, 1/2 tasse de sucre de fruits, 2 1/2 tasses de farine, Une pincée de sel. Défaites le beurre en crème et ajoutez le sucre et le sel, graduellement. Ajoutez la farine et pétrissez le mélange avec les doigts jusqu'à ce que la pâte puisse être mise en forme.

BISCUITS CROUSTILLANTS AUX AMANDES

Faites passer une tasse d'amandes non-blanchies par le hachoir. Saupoudrez avec une partie de la farine. Finissez comme pour les biscuits croustillants.

BISCUITS CROUSTILLANTS AUX ORANGES

Ajoutez à la farine deux cuillerées à soupe d'écorces d'orange râpées et une cuillerée à soupe d'écorces de citron râpées. Finissez comme pour les biscuits croustillants.

GAUFRES A LA VANILLE

3/4 de tasse de sucre brun, 1 tasse de beurre fondu, 1 oeuf, 1 1/4 tasse de farine, 1/2 cuillerée à thé de crème de tartre, 1/2 cuillerée à thé de soda à pâte, 1 cuillerée à thé de vanille. Ajoutez le beurre au sucre brun. Ajoutez l'oeuf non battu et battez bien, puis ajoutez les ingrédients secs tamisés et la vanille. Mettez par cuillerées sur une tôle à cuire graissée. Faites cuire pendant 4 ou 5 minutes à 350 degrés F.

PETITS FOURS AUX FRUITS

2/3 tasse de beurre, 1 tasse de sucre brun, 1 oeuf, 2 1/2 tasses de farine, 1 1/2 cuillerée à thé de soda à pâte, 1/4 cuillerée à thé de sel, 1/4 cuillerée à thé d'extrait d'amande, 1/2 tasse de cerises confites, 1/2 tasse d'amandes blanchies hachées.

Défaites le beurre en crème. Ajoutez le sucre graduellement et faites une crème uniforme du mélange. Ajoutez l'oeuf bien battu, puis battez parfaitement. Ajoutez l'essence, le soda et le sel tamisés avec une partie de la farine. En dernier lieu, ajoutez les cerises et les amandes bien saupoudrées avec le reste de la farine. Mettez en rouleau. Faites refroidir dans la glacière plusieurs heures. Coupez en tranches minces et faites cuire sur une tôle à cuire bien beurrée, dans un four modéré (375 degrés F.) pendant 8 ou 10 minutes.

BISCUITS BRUNS

1/2 tasse de beurre, 2 oeufs, 3/4 tasse de sucre, 2 carrés (onces) de chocolat non sucré, 1/2 tasse de farine, 1/2 cuillerée à thé de poudre à pâte, 1/4 cuillerée à thé de sel, 1/4 cuillerée à thé de vanille, 1 tasse de noix de Grenoble hachées.

Défaites le beurre en crème. Ajoutez le sucre graduellement et faites une crème uniforme du mélange. Ajoutez les oeufs bien battus, le chocolat fondu au-dessus de l'eau chaude, la farine, la poudre à pâte, le sel, la vanille et les noix de Grenoble. Répandez en couche de un pouce d'épaisseur dans une lèchefrite bien beurrée. Faites cuire dans un four à feu modéré (350 degrés F.) pendant 20 à 25 minutes. Coupez en carrés tandis que c'est encore chaud.

DELICIEUSE AU FROMAGE

Pour six personnes, battez quatre blancs d'oeufs et mélangez-les avec une demi-livre de fromage râpé. Ajoutez quelques grains de sel si le fromage est fade. Faites à la main de petites boules de la grosseur d'une noix, passez-les dans de la fine chapelure et jetez-les ensuite dans la friture très chaude. Servez rapidement avec un peu de persil frit.

BEIGNETS DE POMMES

Prenez des pommes de reinette, qui conviennent mieux que toutes autres; trouvez-les sur le centre avec une colonne d'un demi pouce de diamètre, pour en retirer le coeur et les pépins. Pelez-les et coupez-les en rondelles; faites-les macérer pendant vingt minutes avec du sucre en poudre. Quelques minutes avant de servir, épongez-les légèrement; trempez les rondelles de pommes dans une pâte à frire légère; mettez-les à grande friture chaude. Egouttez; rangez les beignets sur une plaque, saupoudrez-les de glace; glacez-les vivement et dressez sur serviette.

UNE AUTRE ANNEE

Une autre année encore et c'est l'âge tremblant Qui s'avance vers nous avec son air dolent, Apportant à nos sens un peu plus de fatigue Et dans le coeur un peu moins de sang qu'on endigue.

Une autre année et c'est un peu moins de chansons, C'est un regard plus doux vers les vieilles maisons, C'est au fond du cerveau un peu plus de pensées, Et du fond de nos yeux aux paupières lassées, Un regard qui s'attarde et qui veut être fort, Afin de mieux envisager, demain, la mort !

Une autre année et puis c'est un nid qui s'écroule, C'est de la côte aride une pierre qui roule, C'est de l'arbre jauni la feuille qui descend Comme un oiseau blessé, sur le sol rougissant.

Une autre année encore et c'est un peu de neige... Et, pourtant, à tes yeux tellement jeunes, n'ai-je Pas toujours conservé la jeunesse du jour Où résonnait en nous l'adolescent amour !

Edouard CHAUVIN.

Tous à l'oeuvre pour sauvegarder nos petits bébés

Le Gouvernement libéral sert les meilleurs intérêts de la province en protégeant la grande richesse de nos berceaux.

Dans un magnifique discours qu'il prononçait à l'Ecole Morin il y a deux ans, l'hon. Athanase David affirmait que nous n'avions plus le droit dans cette province de perdre un seul enfant. Et il brossa à larges traits un superbe tableau pour nous dire ce qu'il avait déjà été fait et ce qu'il fallait faire afin de sauver tous les petits bébés qui sont l'espoir et la richesse de demain.

C'est notre intérêt à tous de comprendre cette vérité élémentaire et d'aider à son triomphe par le plus grand bien de notre avenir en cette province.

Les Unités sanitaires nées sous l'égide de l'hon. David qui, avec la clarté d'esprit qui le caractérise à admirablement compris les services qu'elles pouvaient rendre, ces unités de la bonne santé ont tout mis en oeuvre pour que les petits bébés poussent drus et forts et deviennent de robustes garçons et de vaillantes fillettes !

Grâce aux médecins hygiénistes avertis et aux infirmières d'hygiène sociale qu'il envoie en avant-garde dans tous les comtés, le Service Provincial d'Hygiène répand les notions utiles, nécessaires qui aident puissamment les mamans à conserver leurs bébés dans leurs foyers.

Il y a encore du chemin à faire, des préjugés à vaincre, des esprits à gagner et à convaincre, mais la bonne semence finit toujours par porter des fruits et déjà on peut constater les résultats les plus encourageants et la mortalité infantile a été réduite dans des proportions considérables, tellement que l'on peut espérer arriver bientôt à un taux de 90 décès par mille naissances vivantes quand le taux était de 300 il y a quelques années.

Progrès énorme qui fait honneur au Service Provincial d'Hygiène.

L'oeuvre de salut national doit être continuée, il faut qu'elle soit fermement soutenue par tous ceux qui ont à coeur de voir la famille canadienne-française garder la première place à laquelle elle a droit dans le pays.

Non, il n'est plus permis de perdre un seul enfant, comme le disait l'hon. A. David, et c'est pourquoi il faut mobiliser toutes les bonnes volontés, avoir recours à toutes les méthodes de prophylaxie; par exemple on doit combattre le détestable préjugé qui veut que tous les enfants aient la coqueluche, la rougeole, la scarlatine, sous le fallacieux prétexte que ce sont des maladies de l'enfance. Cela ne repose sur aucune vérité scientifique. Ne faisons pas un épouvantail de la tuberculose, mais ne craignons pas de dire que la vilaine maladie frappe surtout les enfants qui, faisant de la dénutrition, sont en état de moindre résistance.

Voilà des notions que les instituteurs et les institutrices doivent répandre et le corps enseignant peut rendre un immense service à l'enfance en insistant sur ces points. C'est ainsi que les éducateurs que ce soit dans la petite école du rang ou à l'école primaire dans les villes, peuvent aider aux médecins hygiénistes et aux infirmières d'hygiène sociale qui travaillent à éloigner la maladie de nos foyers.

Le Service Provincial d'Hygiène répand les idées d'hygiène et de médecine préventive, c'est à nous tous qu'il appartient de le seconder dans les nobles efforts qu'il fait pour prémunir la première enfance contre les assauts de tant d'affections évitables avec un peu de gros bon sens.

Que le mot d'ordre soit : "Tous à l'oeuvre pour la sauvegarde de nos bébés et de nos enfants et sachons mettre tout en oeuvre pour arriver à ce résultat qui nous permettra de durer."

Hygiène

LE LAIT

Il est souvent question du lait et de ses qualités nutritives puis des modifications que ces dernières peuvent subir par la chaleur.

Toutefois, ne trouve-t-on pas étrange que les personnes qui s'élèvent si énergiquement contre la pasteurisation du lait sous prétexte qu'elle en affecte la valeur nutritive ne se font aucun scrupule de consommer des oeufs cuits avec du bacon, du boeuf rôti, des pommes de terre bouillies, du pain, des tartes, pour ne nommer que quelques-uns des aliments cuits qui composent l'alimentation en général.

La pasteurisation n'est pas une doctrine sans base; les preuves abondent de son efficacité et les plus convaincantes ne sont pas celles qui nous sont données par les expériences, pourtant bien convaincantes, faites sur les animaux, mais bien par les résultats merveilleux qu'ont obtenus les villes et les cités qui ont adopté ce procédé bienfaisant depuis un certain nombre d'années. En effet ces villes et ces cités, grâce à la pasteurisation du lait, ont vu disparaître de leur territoire les épidémies de maladies dont les germes proviennent du lait. C'est ainsi que la gastro-entérite des nourrissons a diminué considérablement et qu'aujourd'hui on ne connaît plus la tuberculose bovine chez les enfants.

Des tests nombreux ont été faits pour établir la différence entre la valeur nutritive du lait pasteurisé et celle du lait cru. Comme conclusion à tout ceci, voilà comment s'exprimait une autorité éminente à un congrès récent de la "American Public Health Association" : — "Rien ne prouve que le lait cru, même s'il est sain, soit supérieur au lait pasteurisé dans l'alimentation des enfants. Le lait pasteurisé est probablement meilleur vu qu'il se digère plus facilement."

Il n'y a aucun inconvénient à consommer du lait pasteurisé; on en retire, au contraire, des avantages considérables. Personne ne peut dire, en regardant le lait, s'il est sain ou non, pas plus qu'on ne peut juger par le goût du lait s'il contient ou non des germes de maladies. Mais si le lait est pasteurisé, nous savons qu'il est sain et inoffensif parce que la chaleur à laquelle il a été soumis a détruit tous les germes de maladies qu'il pouvait préalablement contenir.

Il ne faut pas toutefois croire que la pasteurisation sert à purifier un lait malpropre; cela serait une erreur grossière. Le lait doit être manipulé très proprement avant la pasteurisation. Un lait propre est désirable, mais un lait propre n'est pas toujours sain, et pour obtenir cette double qualité il faut la pasteurisation ou encore l'ébullition. Ne prenons pas de risque; un seul verre de lait cru ou non pasteurisé peut malheureusement être préjudiciable.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

C'était un loup, en effet, mais tout blanc, tout blanc, avec de bons yeux qui semblaient rire.

— Bonjour ! ma petite fille, dit le loup.

Louise avait vu tant de choses merveilleuses, qu'elle ne s'étonna pas d'entendre parler la bête. Tout naturellement, elle répondit :

— Bonjour ! Tu es un loup, toi ?

— Mais, oui !

— Et tu ne me mangeras pas ?

— Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt.

— Bonjour ! Tu es un loup, toi ?

— Mais, oui !

— Et tu ne me mangeras pas ?

— Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt.

— Bonjour ! Tu es un loup, toi ?

— Mais, oui !

— Et tu ne me mangeras pas ?

— Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt.

— Bonjour ! Tu es un loup, toi ?

— Mais, oui !

— Et tu ne me mangeras pas ?

— Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt.

— Bonjour ! Tu es un loup, toi ?

— Mais, oui !

— Et tu ne me mangeras pas ?

— Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt.

— Bonjour ! Tu es un loup, toi ?

— Mais, oui !

— Et tu ne me mangeras pas ?

— Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt.

— Bonjour ! Tu es un loup, toi ?

— Mais, oui !

— Et tu ne me mangeras pas ?

— Non ! expliqua doucement le loup. Vois-tu, petite, je suis le loup qui suit saint François d'Assise quand il vécit sur la terre.

— Bonjour, minou ! dit la petite, caressant délicatement la fleur du bout de son doigt.

— Bonjour ! Tu es un loup, toi ?

— Mais, oui !

— Et tu ne me mangeras pas ?

— Est-ce que je ne pourrais pas en apporter à papa et à maman ? demanda l'enfant. Tu sais, quand ils demeurent avec moi, ils aiment bien les bonbons.

— Mais oui ! pourquoi pas ? dit le loup.

Louise fit sa cueillette, puis, les bras chargés de friandises, se hissa sur le dos de la bête, qui se mit à marcher d'un pas égal pour ne pas détruire le fragile équilibre de sa petite amie.

Après avoir cheminé quelque temps, ils arrivèrent au faite de la montagne. C'était l'heure où, dans un ruissellement de lumière, le soleil descend se cacher pour dormir jusqu'au jour.

— Nous voici rendus ! dit le loup. Pose dans l'herbe toutes ces choses que tu veux apporter à papa et à maman, défais la chaîne de marguerites attachée à mon cou et attends un peu. Ce ne sera pas long.

Tout à coup, Louise vit l'étoile devant elle.

Quelle étoile jolie ! Toute en or, avec un coeur rond qui avait des reflets bleus, verts, roses, et cinq pointes qui brillaient comme des diamants !

— Vois-tu, ma petite fille, les deux anneaux au bas des pointes qui touchent à la terre ? Prends la chaîne de marguerites et attache chaque bout à l'un de ces anneaux. Assieds-toi maintenant dans la banquette de marguerites. Nous y voilà ! Je vais mettre sur tes genoux tout ce que tu as apporté.

Se dressant gravement sur ses pattes de derrière, le Loup déposa dans les plis de la robe la précieuse collection.

— Bonjour, mon vieux Loup ! dit Louise, embrassant avec tendresse le frais museau blanc. Je ne t'oublierai pas. Et quand je verrai là-haut le bon saint François, je lui dirai comme tu as été gentil.

Et lentement, sans bruit, sans secousse, l'étoile se mit en marche, emportant à travers l'espace la petite enfant au coeur léger comme un oiseau, qui serrait amoureuxment entre ses bras les douceurs qu'elle apportait à ses parents.

Lucienne MORENCY.

Croquis montréalais

CHEZ NOS GUEUX

Dans la vaste salle d'une gare, quelques hommes affalés sur un banc font songer à des "Penseurs" de Rodin en guenilles.

Il en est un parmi eux dont la jeunesse gâchée fait peine à voir. Vêtu d'un gilet de laine troué et coiffé d'une casquette grise dont la visière cassée retombe lamentablement sur l'oeil, comme un oiseau qui a du plomb dans l'aile, le jeune homme telle un mégot qu'il a dû ramasser sur le trottoir.

A côté de lui, les coudes sur ses genoux, le front dans ses paumes, un vieil ouvrier semble pleurer. Mais non ! Il ne pleure pas. Un homme ne peut pleurer ! Il ronger son frein : il doit ruminer quelque idée mauvaise...

Tout à coup, il se redresse et, s'adressant à ceux qui sont là, comme lui, victimes du chômage, il laisse tomber des paroles lourdes de découragement que tous ses compagnons auraient pu répéter après lui, sur le même ton plein de rancœur :

— Du train qu'on est parti, on n'aura pas d'ouvrage avant les Fêtes...

Et j'ai compris que ceux qui étaient là n'attendaient plus rien de la vie ; ils ne demandaient qu'un banc pour s'asseoir, un coin du feu pour réchauffer leurs doigts gourds et leurs pieds transis.

La misère, la faim, les soucis de famille les faisaient paraître plus vieux qu'ils n'étaient en réalité. Pourtant, hier, ils étaient jeunes, vaillants, les muscles solides et le coeur gai. C'étaient des ouvriers habitués à mener une vie régulière, à manger trois fois par jour et à s'amuser un peu, le soir venu, au sein de leur famille, après une bonne journée de travail.

Leur famille ? Où est-elle aujourd'hui ? La vieille mère au foyer a-t-elle du feu ? Les enfants ont-ils du lait et du pain ? La plupart doivent être mariés et pères de beaux enfants, parmi ceux que je regarde de loin, pour ne pas les gêner... Et je me demande s'ils auront à manger ce soir ? Il y a la soupe publique, à l'hospice, pour ceux qui ne veulent pas encore mendier, au coin des rues, aux portes des grands magasins, sur les marches froides des églises. Mais, il faut un permis de la ville... car la mendicité est une profession : à Montréal, les québécois ce sont des richards ! Les vrais pauvres, ce sont eux, ces flâneurs des gares...

Toutes ces réflexions défilent devant moi, se poussant les unes contre les autres comme le vent poussait les volles tourbillonnants de neige, au dehors...

Je m'arrêtai devant celui qui demeurait replié sur lui-même, la tête dans ses mains, image pathétique incarnant toutes les misères humaines, chargées des lourdes chaînes du destin.

Il ne m'a sûrement pas remarqué. Il demeure stoïque. D'ailleurs, que peut-il attendre de moi ? La chance de voir quelqu'un le prendre par le bras et lui dire : "Viens ! J'ai de l'ouvrage pour toi ! Bah ! cette chance-là, il n'y croit plus depuis longtemps.

Il reste seul avec ses sombres pensées. C'est toute une vie brisée, avec le dos brisé de cet homme, que je vois devant moi.

On s'agite autour de lui. Un train venant de l'autre bout du continent, des jardins de fleurs de Vancouver, des montagnes rocheuses, des plaines où les greniers regorgent de blé, des grands plateaux où paissent les troupeaux, des lacs où foisonne le poisson, des forêts où se cache le gibier, un train déballe ses voyageurs. Ceux-ci, richement vêtus, sortent par les portes grillagées du quai de la gare et s'en-gouffrent dans des taxis qui vont les conduire aux grands hôtels.

L'homme ne bouge pas, tandis qu'au dehors la ville laisse entendre son grondement sourd.

A quel songe-t-il ? Une vision ancienne anime-t-elle des personnages derrière ce front caché par une main rugueuse ? Il doit revoir sa vie. Oui, il me semble revivre avec lui, tout le passé. Des enfants s'amuse. Ils sont gais, ils sont beaux. Leurs yeux sont clairs et naïfs comme ceux des faons. Leur vie est un jardin, un conte, une chanson, une image en couleurs... Il fut comme eux, autrefois. Il y avait une maison, une chambre aux rideaux roses et une femme, belle et douce, qui penchait son visage lumineux au-dessus d'un petit lit blanc...

Tout cela est bien loin. Autour de lui, c'est maintenant un champ fauché par l'orage, une maison vide où git un vain amas d'espoirs, un éparpillement de bois mort recouvert de neige, un tas de cendres que le vent disperse...

Egouard CHAUVIN.

Le progrès du Québec dans le domaine éducationnel

Ils nous ont permis d'étendre notre sphère de rayonnement collectif.

Quelques chiffres comparatifs suffisent pour donner une idée du développement de l'instruction dans le Québec au cours des quinze dernières années. L'augmentation des inscriptions dans les écoles est caractéristique. En 1920, le nombre des élèves fréquentant les maisons d'enseignement s'élevait à 533,381 au lieu de 672,861 en 1932. Le personnel enseignant, durant la même période, a passé de 19,118 à 26,921 personnes. La progression dans le nombre des écoles s'est accentuée dans le même sens : de 7,706 en 1920, les maisons d'enseignement, comprenant les écoles primaires, les collèges, les universités et les écoles spéciales, se sont accrues à 8,602.

Le gouvernement provincial n'a jamais refusé son appui financier aux contribuables du Québec pour l'entretien de leurs écoles. Par des octrois annuels, il maintient les écoles primaires et favorise l'enseignement supérieur et technique. Aux municipalités pauvres, il accorde des subventions additionnelles. Pour fins éducationnelles en général, les contributions du gouvernement qui étaient de \$2,334,109 en 1920 s'élevaient à \$5,916,737 en 1932. Toutes les catégories d'institutions ont bénéficié et bénéficieront chaque année d'octrois substantiels. Les crédits votés durant les trois dernières années révèlent des augmentations remarquables en faveur

des écoles rurales, des écoles normales et des collèges classiques. La création de bourses d'études et l'ouverture d'écoles aménagées pour l'enseignement des beaux-arts ont augmenté aussi le montant des contributions du gouvernement.

Durant la seule année 1932, les institutions catholiques ont reçu \$341,000 (collèges classiques, \$260,000, écoles primaires élémentaires et primaires complémentaires \$81,000). Les subventions aux écoles normales qui étaient de \$185,000 en 1920, se sont accrues à \$313,000 en 1932.

En quinze ans, l'administration provinciale a dépensé \$36,224,656 pour les fins de l'instruction publique. Elle a créé et défrayé les frais d'administration d'institutions d'enseignement supérieur qui ont acquis une réputation internationale par la valeur de leur enseignement. Ces faits dénotent l'intérêt que le gouvernement de la province porte à l'avancement intellectuel de toutes les classes sociales. La population du Québec a l'avantage de bénéficier des facilités éducationnelles que l'administration libérale met à la disposition de ceux qui ont à cœur de se renseigner. L'on connaît l'importance de la culture générale comme instrument de progrès. De nos jours, il importe de ne pas négliger les moyens susceptibles d'accroître la culture de l'esprit et d'étendre par là notre sphère de rayonnement collectif.

Aucun gouvernement n'a fait autant que le gouvernement libéral du Québec pour assurer la prépondérance économique de la province en mettant l'enseignement sous toutes ses formes à la portée de tous. L'oeuvre constructive que ce gouvernement a accomplie dans le domaine éducationnel mérite l'encouragement impartial de toutes les classes sociales.

CHOSSES ET AUTRES

LE COEUR AVAIT CESSÉ DE BATTRE

Le coeur d'une femme cessa de battre sur la table d'opération. Elle était endormie depuis trente-trois minutes quand le chirurgien constata que le coeur ne battait plus.

Le récit de cette sensationnelle expérience vient d'être fait par le Dr Neville Young, de Manchester, dans un rapport scientifique publié dans le *British Medical Journal*.

"Dès que l'arrêt du coeur fut constaté, dit le médecin, on fit des tractions rythmiques au coeur pendant dix minutes, sans aucun résultat appréciable. On injecta ensuite de l'adrénaline directement dans le coeur et, quelques secondes plus tard, il se produisit une contraction du coeur suivie, après quelque dix à quinze secondes, par un relâchement, puis le coeur se remit à battre normalement."

Le chirurgien put continuer l'opération.

CE QU'ON MANGE EN SOIXANTE-DIX ANS

Un médecin vient de calculer qu'un homme, à l'âge de 70 ans, a déjà absorbé 6,000 pains, trois boeufs, quatre veaux, huit cochons, quatre moutons, 300 poulets, 75 oies ou dindes, 2,000 gros poissons, 3,000 sardines ou harengs, 9,000 livres de patates, 12,000 livres de divers autres légumes, 14,000 livres de fruits et 6,000 pintes de lait, 12,000 pintes de café, 1,000 livres de sel, 5,000 oeufs, 8,000 livres de sucre, 2,000 de fromage, 10,000 pintes d'eau et une foule de friandises.

L'homme qui pèse de 140 à 150 livres a 66 livres de muscles, 29.2 livres d'organes internes, 27.2 livres de peau et de gaine sous son épiderme, 26.18 livres d'os et 3.3 livres de cervelle. Ses tissus contiennent 99 livres d'eau, 30.8 livres de protéine, 15.4 livres de gras, 7.7 livres de minéraux et 1.5 livres de carbohydrates.

GARE A LA GAZOLINE!

Le service du maréchal des incendies d'Ontario a été tenu de mettre un avis dans les journaux pour défendre aux mécaniciens dans les garages de se servir de gazoline pour nettoyer les pièces de machinerie servant à la réparation des automobiles. Deux incendies successifs avaient éclaté dans un garage de Toronto parce que les mécaniciens n'usaient pas assez de prudence.

DES FRAISES FRAICHES

On vend, depuis samedi, à Montréal, des fraises de l'île d'Orléans, qui avaient été cueillies toutes fraîches et congelées dans des entrepôts frigorifiques. Une fois dégelées, ces fraises sont exquisées... et quelle primeur. On doit cette initiative à l'honorable M. Godbout, ministre de l'agriculture.

Ecole Technique

200, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

COURS D'AUTOMOBILE

Un cours pratique de mécanique et d'électricité d'automobile. Moteurs modernes de 4, 6, 8 et 12 cylindres. Rétribution réduite de 20%. Venez voir ou écrivez. Le prochain cours commencera le 7 janvier

voirie dans le Québec. Au cours des 15 dernières années, de 1920 à 1935, la province a dépensé le somme de \$155,031,264 en travaux de voirie, les municipalités contribuant dans une proportion de 8% du montant total dépensé.

Depuis 1928-29 le gouvernement a aussi entrepris l'entretien de certaines routes durant l'hiver pour permettre la circulation des automobiles. Ce projet comportait de nombreuses difficultés. Cependant, après six années, l'entretien d'hiver n'est plus une expérience : il est définitivement classé parmi les activités régulières du département de la voirie. La progression constante des longueurs entretenues, depuis les 84 milles de l'hiver 1928-29, aux 405 milles et plus de l'hiver dernier, démontre que cet entretien répond non seulement aux désirs des automobilistes, mais aussi aux besoins du commerce et de l'industrie qu'il favorise dans une large mesure. Pour l'entretien des routes d'hiver, le gouvernement provincial a dépensé à date, la somme de \$843,533.

Le gouvernement provincial s'est efforcé aussi d'augmenter la sécurité des routes en supprimant un grand nombre de passages à niveau, en pourvoyant au relèvement des virages, à la rectification des tournants, à la suppression des bombements exagérés et des angles, à l'élargissement et à l'allongement des courbes. Il a, de plus, doté les routes du Québec d'une signalisation hors pair, qui jointe à la surveillance pour laquelle il a dépensé, au cours des derniers 15 ans, la somme de \$2,551,140, offre toutes les garanties de sécurité et de protection désirables.

Le perfectionnement du réseau routier provincial a amené le gouvernement à aviser aux moyens à prendre pour intensifier le tourisme. Il a dépensé \$1,565,457 depuis 1920 en vue de développer cette riche et rémunératrice industrie du tourisme qui surpasse, chez nous, même l'exploitation des mines, des produits agraires et des pêcheries. Cette année, il est venu dans le Québec, seulement par voie automobile, au-delà de 1,500,000 visiteurs qui y ont dépensé quelque 50 millions de dollars. Le réseau routier de la province — le plus magnifique de tous — a fait du Québec le "royaume du tourisme" en Amérique du Nord.

FUNERAILLES DE JACQUES LECLAIR

Le mercredi, 4 décembre dernier, à dix heures et demie, avaient lieu en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de M. Jacques Leclair, décédé à l'âge de 31 ans.

Les constables Beauchamp et Richard et M. Hervé Trudel ouvraient le cortège qui était précédé d'un landeau automobile chargé de fleurs.

Les porteurs étaient MM. Fabien Richer, Sylvio Filion, Adélar Beau-champ, Isidore Auger, John Georgeux et M. Robitaille, tous épiciers, confrères de M. Leclair.

Conduisaient le deuil, le père du défunt, M. Paul-E. Leclair, MM. Rodrigue Leclair, Napoléon Leclair, René Leclair, Lucien Leclair, Fernand Leclair, Alfred Langlois, Euclide Leroux, Hervé Leroux, Paul Leroux, Roméo Leroux, Adrien Leroux, René Désormeaux, Paul Grand'maison, Athanase Villemeur, Laurent Helms, Achille Helms, Emile Leroux, Hervé Dufour, Ernest Lauzon, J.-Emmanuel Bérte, Jean Lucien Parent, Ovide Légaré, maire, Arbour, A. Brien, E. Sauriol, J.-T. Clément, P. Binette, J.-B. Labelle,

R. Boivin, J. Trudeau, L. Filion, Arthur Helms, E. Bélanger, Albert Francoeur, H. Ratelle, C. Maurice, E. Plouffe, Jos. Saint-Vincent, Armand Saint-Vincent, Edouard Labelle, Delpha Payer, M. Laurin, Jérémie Labonté, Hormidas Labonté, Auguste Lorrain, J.-H. Desjardins, J.-E. Saint-Denis, révérend frère Eusèbe, David Saint-Vincent, J.-W. Wilson, A. Vallquette, Roger Bruno, Joseph Bastien, J.-C. Marchand, Pierre Liboiron, C. Lafleur, J. Limoges, A. Beauchamp, R. Longpré, H. Sauvé, E. Dufour, A. Laurin, C. Martin, J.-W. Cyr, C.-A. Beaudry, J. Dubois, A. Piché, L. Giroux, M. Richer, J.-E. Leduc, Jean Léveillé, Alcide Léveillé, Joseph Paquette, Joseph Robert, Jérôme Caron, Sylvio Filion, René Saint-Vincent, Alex Charbonneau, Ed. Labelle, Jos. Lemay, Camille De Martigny, Armand Clouâtre, Camille Wilson, O. Quenneville, Raoul Boivin, M. Germain, Henri Gauthier, Ed. Trudel, Elie Meunier, Jos. Filion, A. Beauchamp, Zotique Pelletier, G. Cadieux, D. Gareau, Cyprien Lauzon, M. Désormeaux, Henri Lejour, Jos. Carrière, D.-A. Desnoyers, Emilien Bélanger, Achille Bélanger, Jos. Lanthier, Lionel Labelle, Ant. Léveillé, O. Emond, M. Piché, Jules Raymond, Odile Millette, Eugène Ethier, J.-B. Vermette, Ernest Machabée, P.-E. Légaré, Alcide Cyr, E. Piché, Aug. Lauzé, Ulric Poirier, Venance Ethier, Ferdinand Rhéaume, S. Désormeaux, Jos. Mesnard, Roland Pauzé, Eug. Saint-Vincent, Mathieu Binette, Sam. Bisson, Alex. Grand'maison, Paul Arbour, Arthur Helms, Ed. Plouffe, J.-Bte Labelle, Paul Binette, Honora Lepage, Jacques Filion, M. Rabouin, René Lemay, Ger. Allaire, Alp. Boivin, Roméo Leroux, Ed. Robert, Jérôme Caron, Armand Filion, Raoul Grand'maison, Charles Paquette, Conrad Bourbeau, G. Lauzon, Jos. Ratelle, L. Gougeon, Hervé Dufour, Ernest Lauzon, Wilfrid Métayer, M. Lebel, Archille Helms, Roland Helms, Rodrigue Boivin, Henri Lauzon, R. Longpré, Noé Forget, Bruno Boivin, M.-D. Therrien, René Laporte, Adélar Sauvé, Henri Parent, Albert Thinel, Arthur Lapointe, Albert Guénette, H. April Raoul Gingras et Clodomir Langlois, etc.

La famille reçut de très nombreux témoignages de sympathie :

Offrandes de messes : M. C.-L. Robert, M. et Mme Armand Filion, M. et Mme Camille Gohier, M. et Mme Jean Léveillé, M. et Mme Joseph Mattan, de Saint-Barnabé, Nord, David et Frère, de Montréal, J.-L.-A. Dusseault, de Montréal, M. et Mme Fabien Richer, révérend frère Gaétan, de Granby, M. et Mme A. Desjardins, de Montréal, M. et Mme E. Leroux, M. et Mme Chas. Saint-Michel, Famille Noé Forget, M. et Mme Octave Chabot, de Montréal (Verdun), M. et Mme Edouard Leclair, de Montréal, M. Napoléon Leclair, de Montréal, M. D.-A. Desnoyers, M. et Mme Odessa Cadieux, M. et Mme J.-E. Robert, M. et Mme René Leclair, M. et Mme René Saint-Vincent, C.-A. Lorrain et Filis, M. et Mme P.-E. Leclair, M. et Mme Honoré Leclair, M. et Mme Aimée Laliberté, Mlle Reine-Alcide Léveillé, M. et Mme Alcide Léveillé.

Offrande de fleurs : MM. Lucien Leclair, Fernand Leclair, M. et Mme Alfred Langlois, M. Euclide Leroux, Mlle Lucienne, Berthe Doré, M. et Mme Armand Saint-Vincent, Molson Breweries, National Breweries, Auger & Cie, Dr Bruno Rochon, M. et Mme Henri Francoeur, MM. A. Allard, H. April, E. Barrette, E. Beaudry, H. Bouchard, C. Gauthier, E. Lecompte, H.-J. Lejour, P.-E. Liboiron, C. Maurice.

Télégrammes : Mme Armand Desjardins, de Sainte-Agathe, Mlle Alice et Laurette Jolivet, de Montréal, M. Arthur Langlois, de Mont-

Une bonne vieille coutume de chez nous

Les FÊTES! Elles resserrent les liens familiaux, apportent la joie à tous et rappellent que la patrie est l'endroit où il fait encore meilleur de vivre!

Offrir à ses invités et amis un p'tit coup de gin canadien MELCHERS Croix d'Or, est toujours de tradition et une bonne vieille coutume de chez nous....

10 onces .85
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

GIN CANADIEN CROIX D'OR melchers

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED - Montréal et Berthierville

réal, Mme J.-Aimé Lamarche, M. et Mme René Homier, de Joliette, M. et Mme Philippe Léveillé, de Québec, Mlle Taillon et les familles E.-P. Désormeaux, de Montréal.

Bouquets spirituels : M. et Mme Aldège Gauthier, Famille Rodrigue Leclair, M. et Mme E. Delorme, Famille Alex Charbonneau, révérende soeur Sainte Adéline, Famille Henri Lauzon, M. et Mme Gaspard Allaire.

Sympathies : M. et Mme Tan-crède Lapointe, de Saint-Hippolyte, M. et Mme Gazeaux "Rex", M. et Mme Wilfrid Jacob, M. et Mme Alex Grand'maison, M. et Mme Camille Forget, M. et Mme Jean O'Donnell, de Saint-Jean, Famille Adélar Allaire, M. et Mme G. Wilsie, Mlle L. Saint-Michel, Famille A. Piché, Famille J.-B.-André Desnoyers, M. et Mme Jos. Paquette, M. et Mme Eug. Salvage, Famille A. Laporte, Alvarez Lapointe, M. et Mme J.-E. Leduc, Famille Elie Meunier, M. et Mme Geo. Allaire, Zotique Pelletier, J.-H. Lamarche, de Montréal, M. et Mme Allard, M. et Mme René Valiquette, J.-Ald. Sigouin, notaire, Archille Prud'homme, M. et Mme L.-P. Lévesque, de Montréal, Christie Brown and Co., de Montréal, révérende soeur Rose de l'Immaculée, de Saint-Hilaire, Wm. L. Johnson, de Montréal, M. et Mme Joseph Pépin, de Montréal, M. Norbert Bélar, de Montréal, M. H. Williams, de Guelph, Ont., M. et Mme J.-V. Rabouin, M. Wilfrid Martin, de Montréal, (Verdun), M. et Mme Camille Côté, M. P.-E. Limoges, M. R. Craig, M. J.-W. Cyr, M. et Mme Gabriel Jacob, Mlle Saint-Michel, M. Ernest Valiquette, M. Gaston Valiquette, Mlle Yvette Breaud, de Sainte-Agathe, Famille Henri Leclair, de Montréal, M. et Mme Sylvio Filion, M. et Mme Alphonse Lanthier, M. et Mme Sylvio Morand, M. et Mme Emile Martin, M. et Mme Octave Gélinas, de Saint-Barnabé

Nord, M. et Mme Jos.-E. Limoges, Mme G. Valiquette, M. et Mme Octave Gadoury, Armand Brien, M. Norbert Bélar, de Montréal, Famille Albert Lauzon, de Montréal, M. et Mme Raoul Labelle, M. et Mme Lucien Parent, Mlle Yvonne Laporte, M. et Mme D. Richard, Famille Assaly, les frères des Ecoles Chrétienness, M. et Mme J.-E. Saint-Denis, M. et Mme Lionel-R. Thémens, Gainol Dupuis, M. Ernest Lauzon, M. et Mme Rod. Boivin, M. et Mme Eug. Saint-Vincent, M. et Mme Vincent Bertrand, M. et Mme Alph. Boivin, Wilfr. Prud'homme, J.-A. Matte, Jacques Lauzé, M. et Mme J.-L. Lapointe, M. Ald. Daoust, Familles Ovila Gascon, Alex Giroux, Charlemagne Monette, M. et Mme Jean Arbour, M. et Mme Alcide Léveillé, Sam Bisson, M. et Mme Lévis Valiquette, Famille Jos. Brière, Mme Donat Lalonde, Mme L. Gougeon, Mme L.-P. Desjardins, MM. et Mmes Henri Gauthier, Rosaire Valiquette, Olivier Racicot, Alfred Lapointe, Louis Pelletier, Famille Bazile Piché, M. et Mme J.-E. Bertie, M. et Mme Alex. Moreau, Mme et Mlle Léo. Richer, Mme Paul Lauzé, Mme Angéline Leclair, de Montréal, M. et Mme Ferdinand Lapierre, Famille Jos. Giraldeau, Mme H. Tétreault, M. Henri Daoust, M. et Mme René Benoit, Mme Jos. Vanier, de Sainte-Agathe, Dr et Mme Libolron, Mlle Donald Cadieux, M. et Mme Emmanuel Gauthier, Famille Anthime Corbell, M. et Mme C.-E. Bertrand, J.-Auguste Lauzé, père, Yvette Lauzé, M. et Mme A. Le-febvre, Dr A. Cherrier, Famille Odile Millette, René Giroux, M. et Mme Emile Francoeur, Jos.-S. Lorrain, M. et Mme Nazaire L'Ainé de L'Avenir; M. Gaétan Thibaudeau, Mlle Rita Lauzon, Famille Ephraim Raymond, Mlle Marguerite Gareau, de Terrebonne; Salada Tea, Mme Léo Bastien, M. et Mme Edouard Leroux, de Montréal.

Meilleurs Souhaits

GATINEAU POWER COMPANY

CAUSERIE DE FIN D'ANNEE

Pensées du soir

Par CELIBER

La vie se divise ainsi : — "L'âge où l'on danse, mais où l'on n'ose pas valser : c'est le printemps."

"L'âge où l'on danse, où l'on valse : c'est l'été."

"L'âge où l'on danse encore, mais où l'on préfère valser : c'est l'automne."

"L'âge où l'on ne danse plus : c'est l'hiver... l'hiver toujours rigoureux de la vie."

Ces pensées, de je ne sais quel écrivain, me revenaient tantôt à la mémoire comme j'entraînais dans mon cabinet de travail. Je suis seul maintenant. Autour de moi, des livres : mes meilleurs amis ; une foule de bibelots ; mes plus chers souvenirs ; je fume une cigarette, bien calme, pendant qu'à mon cerveau, se pressent, s'entassent et s'amoncellent des pensées, semblables à ces vagues qui viennent de la mer et balaient le rivage. Ces pensées m'apportent mes années vécues, tirées de l'oubli pour un moment, et que je vois se dresser devant moi, sur le pupitre, tels des soldats qui s'alignent pour une revue, les uns à la suite des autres, par ordre d'âge, en commençant par la gauche...

La revue ! Je la fais, une fois l'an. Comme le général pour son armée ! Semblable à l'avare qui, loin des humains, tâte, un à un, les sacs d'or amassés ! Tel le financier qui étudie son bilan ! A la manière du pauvre gueux qui calcule ses misères ! Je la fais, sans hâte, avec méthode, entassant les souvenirs heureux et les mauvais moments ; je regarde les sentiers parcourus, compare entre elles les années parties, envisage l'avenir, cette terrible énigme du lendemain. Je souris par instants, souvent j'ai des regrets qui m'étreignent le cœur, puis des espoirs immenses, et je me console du fait que, dans cette course folle vers la mort puisque chaque minute vécue est une minute de moins à vivre, nous sommes tous des assoiffés de bonheur, jamais satisfaits de celui qui passe, ne voulant pas admettre que le plus grand obstacle au bonheur rêvé est de convoiter un trop grand bonheur.

"L'âge où l'on danse, mais où l'on n'ose pas valser : c'est le printemps."

Dans la nature, le printemps est un réveil. Le printemps de la vie est un cri d'espoir. Regardez la nature du printemps. Elle chante ; c'est la terre qui s'émeut, le ruisseau qui gazouille, les prés qui s'habillent. Les forêts ont leurs frissons, les buissons, leurs nids. Les fleurs se hâtent d'embrasser. Partout, c'est l'insouciance, et pourtant un désir de vivre ; partout, il y a du bonheur qui passe, et cependant, la convoitise immense d'en chercher du nouveau...

Le printemps de la vie est un réveil. Toute l'enfance est une fête. Premiers mots bredouillés, pas chancelants, sourires effeuillés ; rires innocents et clairs, plaisirs enfantine, chansons trop heureuses ; temps des classes ; insouciance, et pourtant ce désir sans cesse accru de vouloir vieillir. Vieillir, et pourquoi ? Pour imiter les aînés ? Pour connaître plus vite les déboires de la vie ? Pour boire aux épreuves et en subir l'amertume ? C'est le propre de l'adolescence de rêver ainsi, de se faire à cette illusion que la vie est plus belle au verso des vingt ans. Et pourtant, à dix-huit ans, ils sont si tendres les premiers frissons d'amour, les premiers baisers, les rêves caressés, les espoirs conçus !... Toute la jeunesse est un rayon, rayon qui s'éteint trop vite, qu'on regrette quand il a passé et auquel il faut, qu'on le veuille ou non, dire adieu... Le printemps de la vie, c'est l'âge où l'on danse, sans penser au jour très prochain, où il faudra nous contenter... de valser.

"L'âge où l'on danse, où l'on valse : c'est l'été."

Dans la nature, l'été est l'apothéose du printemps et la préface de l'automne. Dans la vie, l'été est tout à la fois le dernier rayon de la jeunesse mourante et le premier souffle de la vieillesse montante.

Etudiez la nature tout le long de l'été. Elle s'achemine vers son but. Plus d'insouciance ; un besoin impérieux de progrès, un désir de produire. La nature travaille : c'est sa loi. Regardez les champs : moissons qui lèvent, moissons qu'on coupe ; papillons qui voltigent, papillons qui se lassent ; fleurs qui grissent, fleurs qui se fanent ; ciel bleu, ciel gris. Le temps passe. En fin d'août, c'est déjà l'automne.

Il en est ainsi dans l'été de la vie. Tout au début, les amours avec ses promesses et ses serments, les baisers et les entretiens discrets, les promenades solitaires, les immenses rêves, un beau matin, des cloches qui sonnent, un cortège, un mariage. Puis, un nid fondé, l'amour gardé, les petits qui viennent, le logis qui débordé de joie et de cris heureux, puis successivement, la vie rend les charges plus lourdes, les soucis plus inquiétants pour l'avenir des petits qui grandissent. Et il y a les soins à prendre, les maladies à éviter, les revers à redouter. Sous ces charges qui font vieillir, le printemps a fui, l'été disparaît. On a dansé et on a valsé tour à tour : on a dansé, à cause

des reflets de printemps qu'on avait dans les yeux ; on a valsé, à cause du froid que met dans le cœur, un peu d'automne...

"L'âge où l'on danse encore, mais où l'on préfère valser : c'est l'automne."

L'automne, dans la nature, c'est la saison qui donne les fruits, qui ternit les champs et fait tomber les feuilles. C'est la saison des fruits : l'été les avait promis, et la terre qui les a produits, éprouve, à cause de ce lourd travail, une fatigue immense qui commande un repos. Et quand la terre se repose, la nature devient morte. Plus de fleurs aux parterres. Désolations sur les champs. Buissons déserts. Nids qui branlent. Oiseaux qui fuient. Feuilles tombées et feuilles tombantes. Des nuages gris qui rasent le sol. Des grands vents qui glacient. C'est l'automne.

L'automne de la vie, c'est la saison du devoir accompli et des premiers regrets. Les cadres de la famille sont élargis. Les enfants ont grandi. Les épreuves ont assombri le foyer. Des revers. Des deuils peut-être. C'est la vie. Autour des parents des consolations demeurent. C'est la saison des fruits : bonté des enfants, joies familiales, bonheurs du foyer, satisfactions intimes. Mais à cette lourde tâche, la mère a laissé sa beauté, miné sa santé, compromis ses forces, et près de son mari que le travail a usé, elle sourit encore. Mais remarquez bien qu'il y a dans leur sourire un peu d'automne qui passe. Ils ont vieilli, leurs forces ne sont plus les mêmes : ils préfèrent maintenant, avant que ne vienne l'hiver, danser quelques quadrilles et se contenter de valser...

"L'âge où l'on ne danse plus : c'est l'hiver... l'hiver toujours rigoureux de la vie."

Dans la nature, l'hiver, c'est la vieillesse de l'année. La nature se meurt. Tout se dessèche, tout pourrit, jusqu'au brin d'herbe. Plus de feuilles aux arbres. Un vent qui souffle en rafales. Le sol est gelé. Plus rien de beau, d'invitant, d'agréable. Que voulez-vous ? La nature est morte. Et la neige tombe, tombe, et étend partout son grand linceul blanc. Les enfants croient que la neige est encore du printemps : ils ne discernent pas, eux, le symbole des saisons, et ils dansent, dansent...

L'hiver de la vie, c'est la saison où l'on ne danse plus... Comme les grands arbres que l'automne a fouettés les vieux, assésés par le vent des ans, résistent encore aux orages du temps. Ils éprouvont bien que, si les grands arbres reprendront leur vie avec le nouveau printemps, ils ne reverront jamais, eux, le printemps de leur vie. Leurs cœurs sont déjà glacés, le froid ankylose davantage, chaque jour, leurs jambes raidies ; leurs cheveux ont la blancheur de la neige tombée. Près de l'âtre, alors que dehors le vent mugit, ils tentent de réchauffer leurs membres endoloris, et attendant, en égrenant leur chapelet, la dernière poudrière qui les emportera. La neige tombe, tombe... et ils volent, comme en un rêve, les années définites, les souvenirs, les menus faits jamais oubliés, les sentiers battus ; ils regardent danser les jeunes, valser et danser les couples qui s'aiment, valser encore ceux que l'automne a pris, et en souriant, ils disent aux petits-fils et aux enfants qui font des bruits joyeux, que ce n'est plus leur tour... de danser.

L'hiver de la vie, c'est la saison rigoureuse. Il suffit d'un rien pour emporter les vieux, d'un souffle pour les tuer, d'un plaisir trop grand ou d'une douleur trop forte pour les broyer sans retour. Et ils s'en vont au cimetière, pendant que d'autres, des petits ceux-là, s'agitent dans des berceaux. Fait qui prouve que les saisons de la vie, tout comme les saisons de la nature, sont un éternel recommencement.

C'est ainsi qu'est la vie. Je pense à tout cela, ce soir, et je me dis, qu'en dépit de toutes ces saisons, chaque année nouvelle est un cri d'espoir, cri d'espoir que jette l'enfant qui naît, cri d'espoir des amoureux en face de la vie qui monte, cri d'espoir des parents satisfaits de leur course et de leurs oeuvres, cri d'espoir des vieux qui, regardant le ciel, se convainquent que, si les humains, d'âge en âge, cherchent le bonheur et ne le trouvent pas, c'est qu'il est dans l'au-delà où n'existe qu'une saison : le printemps.

Une année qui se lève est un cri d'espoir, pour les riches comme pour les pauvres. Les pauvres, je les plains ceux-là, mais Dieu a promis de ne les oublier jamais, et c'est par cette pensée de Lamennais que je termine ces quelques notes : "Il y aura toujours des pauvres afin d'empêcher l'homme de s'endurcir, afin de troubler le funeste repas de l'opulence, afin de réveiller au fond des coeurs la pitié, la miséricorde ; il y aura toujours des pauvres afin qu'il y ait toujours des vultures".

CELIBER.

Sainte-Thérèse, DECEMBRE 1935 (Tous droits réservés)

NOUVELLES DE PARTOUT

A Sainte-Thérèse

Les recettes de la partie de cartes, organisée par un groupe de citoyens, avec M. l'abbé Edmond Lacroix, curé, comme président d'honneur, ont remporté la jolie somme de \$1006.58. Monsieur le curé, au prône de dimanche dernier, en a manifesté tout son contentement, et remercié, d'une façon très élogieuse, la population d'avoir si bien répondu à son appel. Parmi les organisateurs qui se sont dévoués à cette organisation, il nous importe de souligner le nom de Monsieur Alphonse Kimpion qui s'est intéressé d'une façon toute spéciale. Il est à noter que l'organisation de cette fête n'a duré que dix jours, ce qui constitue un record de premier plan.

Rien de bien nouveau sous le ciel thérésien. Les fêtes approchent avec leurs joyeux cortèges de fêtes, de réunions intimes. Le correspondant de cette rubrique souhaite à chacun de vous, lecteurs et lectrices, une nouvelle année au gré de vos désirs.

MES SOUHAITS DE FIN D'ANNEE

1935 achève. Quelques heures encore, et 1935 nous arrivera. Que sera cette nouvelle année ? Personne ne le sait. Ce secret appartient à Dieu, et à Dieu seul. Mais il y a tout lieu de croire qu'elle sera, pour chacun de nous, un peu plus heureuse plus prospère, plus ensoleillée.

C'est l'espoir qui soutient le monde. Nous ne vivons que d'espoir, dans cette course que nous faisons vers l'inconnu. Au premier de l'an, tout nous invite à la joie : ce sont les souhaits, les vœux, les baisers, les poignées de mains, l'oubli des disputes, l'harmonie qui renaît.

Que 1936 soit, lecteurs et lectrices, au gré de vos désirs ! Que vous me lisiez encore quand bon vous semblera ! Que vous m'apportiez un peu d'admiration, ce qui, de loin, me fera plaisir ! Que l'an neuf soit, pour chacun d'entre vous, la plus belle des années de toute votre vie !

Pour les riches comme pour les pauvres, pour les jeunes comme pour les vieux, pour les petits comme pour les grands, beaucoup de santé, de joies intimes, de succès et de progrès ; une longue vie, et comme le veut le souhait des anciens : le paradis à la fin de vos jours...

CELIBER.

A Ferme-Neuve

Monsieur le curé Génier assistait aux funérailles de M. le curé Monty, de La Conception, la semaine dernière.

Mlle Thérèse Menard, du couvent de Lachine, passe les vacances chez M. Damase Vanier.

Mlle Emérencienne Godmer est de retour d'une promenade à Sainte-Adèle.

Mme Clément Tremblay était en promenade à Mont-Laurier ces jours derniers.

Étaient à Montréal dernièrement, MM. Proculle Godmer et Ferdinand Bilodeau.

M. et Mme Almé Brisebois, de Mont-Laurier, leur fils Jean et leur fille Régina était chez M. Ernest Courtemanche dimanche.

Les petites amies de Rachelle Godmer se réunissent lundi dernier pour fêter son douzième anniversaire de naissance.

La réception eut lieu au "Château des Laurentides" ; il y eut présentation d'adresse et de cadeaux ; au cours de la soirée on a fait du chant, de la musique, réclé des déclamations, à 10 heures un réveillon fut servi aux fillettes.

Parmi les invitées on remarquait Jeanne d'Arc Godmer, Jeanne-Mance Moyer, Simone Ouellette, Aline Lapointe, Denise Chénier, Antoinette Hotte, Violette Bolvin et Flora Brascoupe.

A Brébeuf

A Brébeuf, le 2 décembre à M. et Mme Emilie Hardy, est née une fille baptisée, Marie-Marguerite-Jacqueline ; parrain et marraine M. Arthur Marier et Mlle Marguerite Geoffroy, oncle et cousine de l'enfant ; porteuse, Mme Oscar Oulmet, tante de l'enfant.

A Val Morin

M. Frédéric Germain, vient de louer sa maison pour l'hiver à un club de skieurs.

M. et Mme Frédéric Vanier sont arrivés ici pour demeurer avec leur garçon et leur fille Jean et Cécile.

M. l'abbé Edmond Thérien, notre curé, était de passage à la Conception, la semaine dernière, pour assister aux funérailles du regretté curé Harold Monty.

M. Albert et Mlle Irène Lapierre, ainsi que MM. Alfred Lepage, Joseph Larose et plusieurs autres ont profité de l'excursion pour aller à Montréal.

Mlle Herméline et Yvette Locas, étaient de passage à Saint-Jérôme, samedi dernier chez des amis.

M. Emile Maupas est à faire des chemins qui serviront de "trails" pour aller à Sainte-Marguerite, dans l'intention de favoriser les skieurs.

MM. et Mmes Hermas Vendette, Lucien Belair et Antonio Desroches font part à leurs parents et amis de la naissance de leurs bébés.

Notre dévoué curé est à préparer les exercices de chant pour nous donner une magnifique messe de minuit à Noël.

M. Henri Pagé a été élu marguillier, en remplacement de M. Rodrigue Ouellette, sortant de charge.

M. Emile Clément qui vient d'ouvrir un joli magasin général, offre à tous, une qualité de marchandises à un prix qui conviendra à tous les citoyens et chacun pourra y trouver satisfaction.

Nos institutrices et élèves sont en vacances et ainsi tous sont heureux d'y goûter les joies familiales.

M. et Mme Libroy sont venus dans leur résidence pour le temps de Noël et passeront quelques jours ici.

M. Joseph Larose est revenu de sa promenade à Montréal.

Mlle Jeanne Bergeron institutrice à l'école du cinquième rang, est allée dans sa famille.

A La Macaza

Jeudi dernier, dans notre église ont eu lieu les funérailles de Mme Rodrigue Lapointe. Les porteurs étaient MM. Honoré et Wilfrid Gratton, frères de la défunte, Adélard et Pierre Lapointe et Edouard Desjardins, ses neveux et M. Ernest Pilon.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

M. Léopold Desjardins passait une fin de semaine au camp D. où il était l'invité de Mlle Rose Blais.

M. et Mme Georges Legault, de Sainte-Adèle était de passage ici à l'occasion des funérailles de Mme R. Lapointe.

M. Delphis Desjardins, maire, a assisté à l'assemblée du Conseil de comté à Mont-Laurier.

A Saint-Sauveur

EN MARGE DU SKI

Depuis quelques années la pratique du ski a pris une ampleur considérable dans nos Laurentides. De Shawbridge au Lac Tremblant, nos montagnes se prêtent très bien à ce genre de sport, et les skieurs viennent nombreux toutes les fins de semaine.

A Saint-Sauveur, le site est idéal pour cette pratique et l'association de Sports de Saint-Sauveur ayant comme président M. V.-O. Nymark, comme secrétaire Y.-P. Béliveau et comme officiers Adolphe Bélanger et Armand Leduc, maintient en bon ordre la fameuse "côte 70" ainsi appelée en l'honneur de nos braves du 22e bataillon canadien qui se sont distingués durant la grande guerre dans une grande bataille à la "Côte 70" dans les Flandres.

L'Association opère aussi à grands frais un saut magnifique sur lequel plusieurs "as" du ski ont déjà évolué, notamment l'an passé, lors du concours interuniversitaire parmi lesquels, les universités de Dar-mouth, New-Hampshire, Berlin et d'autres étaient très bien représentées.

Les nombreuses "trails" sont aussi très bien entretenues par cette association qui compte déjà de nombreux membres, tant locaux qu'étrangers.

M. V.-O. Nymark, le dévoué président de l'association est propriétaire d'une manufacture de ski équipée pour répondre à tous les besoins du skieur moderne ; les skis sont faits à la main par des ouvriers d'expérience dans ce genre de travail et pour la plupart, norvégiens, le pays du ski par excellence.

Un comité de l'association des ports locale a été formé pour préparer l'organisation de la semaine du ski à Saint-Sauveur.

Nombreux skieurs profiteront des avantages que leur offrent les maisons de pensions de Saint-Sauveur qui, comme dans le passé, leur assurent un service aussi rapide qu'on peut l'espérer, des mets savoureux et le tout à un prix raisonnable.

Saint-Sauveur avec ses côtes magnifiques, le saut, la fameuse "Côte 70", ses nombreuses maisons de pension disséminées par le village et même en dehors, le service des trains C.P.R. et C.N.R., service de nombreux taxis et voitures offrent de nombreux avantages marqués tout à l'intérêt des nombreux touristes avec en plus un excellent service de tous les marchands locaux.

G. A. L.

Mme Vve Mastai Beauséjour était de passage parmi nous en fin de semaine.

Nous joignons nos félicitations à toutes celles déjà reçues, à Mlle Fernande Cloutier pour avoir été élue reine des sports de Saint-Jérôme, et nous lui souhaitons bonne chance et plein succès.

Au Lac des Ecorces

C'est à regret que nous annonçons la mort de Mme Dieudonné Latreille, décédée mercredi dernier, à l'âge de 65 ans, après une longue et cruelle maladie.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, trois garçons et cinq filles, Jean, Lucien et Emmanuel, Mme Armand Legault (Elza), Mme Paul

Les activités au Cercle de la Durantaye

LA GUERRE!!! (comme sujet de débat)

Les réunions d'études du Cercle de la Durantaye sont toujours de plus en plus attrayantes, tant par le nombre des présences qu'on y enrégistre que par les programmes que l'on y suit.

L'assemblée de lundi dernier, 16 décembre, réunissait au local habituel 45 membres... 45 jeunes gens fort curieux de connaître l'issue d'une joute oratoire qui, par l'opportunité de son objet, s'annonçait comme devant être intéressante.

Il s'agissait de discuter le sujet suivant : "Advenant une guerre européenne, le Canada se doit-il d'aller combattre pour l'Angleterre ?"

Disons tout de suite que les débattants, MM. Etienne Blondin et Louis Blanchard, étaient bien préparés et se présentaient devant leurs confrères avec une grande maîtrise et un grand sang-froid.

M. Louis Blanchard prend la négative

Dans une précaution oratoire, M. Blanchard déclare son manque d'entraînement... et prouve, par son discours le contraire ; car, il a, de l'orateur, la voix, le prestige, l'assurance et le tour habile.

"Je suis contre la participation du Canada à la guerre..." pose-t-il au début de son argumentation.

Et pour cause. La guerre en elle-même est un acte de barbarie, un corps à corps dans lequel s'engageent des humains sur lesquels Dieu seul a droit de vie ou de mort. Chez des peuples civilisés, il y a d'autres moyens à prendre pour régler les différends qui surgissent entre les pays.

D'autant plus qu'une guerre entraîne toujours des dépenses considérables. Un rapport de la Société des Nations, affirme que la Guerre de 1914 a coûté au Canada \$1,695,000,000.

Nous savons par ailleurs le nombre de vies qui ont été sacrifiées au cours de la dernière guerre : 60,000

hommes de nos canadiens, tués, et par conséquent enlevés à notre pays.

M. Etienne Blondin défend le contraire

M. Blondin se dit le défenseur du drapeau canadien-français !... et le porte-parole de toute la race française !

"Oui, dit-il, si l'Angleterre est attaquée, nous avons le devoir de nous porter à son secours..." Bien que nous ayons été arrachés à notre mère la France, sous la tutelle de l'Angleterre nous n'avons pas à nous plaindre. Un sort plus cruel aurait pu nous échoir. Que serions-nous, aujourd'hui, si nous étions tombés sous la domination de la Russie ?

Sous la dépendance de l'Angleterre, nous avons cependant la liberté de religion, de langue, de tradition, etc. Alors, rallions-nous sous le vieux drapeau de Champlain, de Dollard, de Montcalm ; rallions-nous près du vieux drapeau canadien, sous lequel les nôtres, en combattant en 1914, se taillèrent une réputation enviable. "Canadien, ton bras sait porter l'épée..."

La guerre prend entre les débattants. L'Angleterre nous laisse nos libertés, nos droits, mais nous avons combattu pour les conquérir. Est-ce une raison pour combattre à ses côtés ?

C'est d'ailleurs l'opinion des trois membres nommés pour juger la question. MM. Gérard Vermette, Jean-Paul Léveillé et Arthur Arcand approuvent M. Louis Blanchard, et comme lui, prétendent que le Canada n'a pas à se rallier du côté de l'Angleterre.

Félicitations aux jeunes orateurs, ainsi qu'à M. Roland Prud'homme qui, agissant comme président de la discussion, a exposé clairement le sujet au début, et conduit les péripéties de la lutte avec autorité !

Ces soirées ne peuvent que faire du bien aux jeunes gens qui veulent en profiter.

TRI-CO-LORE.

SUCCESSION DE FEUVE DAME

ELISABETH GRATTON - JEROME

Avis Public est, par les présentes, donné que le 15 janvier 1936, à 10 heures 30 de l'avant-midi, à la Cour Supérieure du Palais de Justice, à Saint-Jérôme, ERNEST JEROME, bourgeois, de la ville de Sainte-Thérèse, présentera une requête à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le District de Terrebonne, pour obtenir des lettres de Vérification du testament authentique de Dame ELISABETH GRATTON, veuve de Cléophas Jérôme, en son vivant de la ville de Sainte-Thérèse, reçu devant M. J.-D. Filiatrault, notaire, et témoins, le 15 juillet 1922. Sainte-Thérèse, ce 2 décembre 1935. Ernest Jérôme, Requêteur, par : T. ARBOUR, N.P.

GRATIS

Marmite, théière, cou-tellerie, verrerie, chapelet, missel, napper, crêpe, sole, coton, broderies, articles de toilette et de fumoir, couvertes, montres, rasoir, Kodak, etc., donnés gratuitement aux personnes qui vendront 50 ou plus de nos paquets de graines de jardins à 5 cts chacun. Demandez notre catalogue et 60 paquets. L'UNION DES JARDINIERS, Enrg. 1, rue Victoria, LEVIS, P. Q.



Meilleurs vœux à tous nos clients et amis pour 1936

Imprimerie J. - H. - A. Labelle, Limitée Saint-Jérôme

303, Avenue Parent

Téléphone 12

CADEAUX DE FETES

Pour Messieurs

Table listing various grooming products like shaving cream, aftershave, and lotions with their prices.

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

LA MIEUX ASSORTIE DU DISTRICT
339, rue Saint-Georges Saint-Jérôme
VOISIN DU MARCHÉ
Tél. 461 et 490

COMMENTAIRES DES JOURNAUX

(Suite de la page 2)
On a déclaré à Londres, hier, que la Grande-Bretagne accepterait de couper l'approvisionnement en pétrole de l'Italie pour ce qui concerne les pétroles britanniques, si la Société des Nations en manifestait le désir.

Or, jusqu'à ce que le congrès américain se réunisse, c'est-à-dire en janvier, M. Roosevelt n'aura pas les pouvoirs nécessaires pour empêcher les expéditeurs américains de faire des livraisons de pétrole aux belligérants.

Dans ces conditions le délai occasionné par l'attitude de la France pourrait ne pas changer grand-chose à la situation.

Le gouvernement Baldwin, nanti maintenant d'un nouveau mandat est résolu à jouer un rôle un peu plus indépendant que jusqu'à présent dans ses relations avec Rome.

En tout cas, si vraiment il entre dans les intentions de ceux qui sont à la tête de la Société des Nations de faire décider l'embargo sur le pétrole, les mesures prises par les Etats-Unis s'avèrent doublement importantes puisqu'elles indiquent que nous ne procurerons pas à l'Italie le pétrole que la Grande-Bretagne et la Russie se refusent à leur tour, à lui fournir.

Négociations ?
Passant en revue la situation dans son ensemble, le rédacteur diplomatique du Daily Telegraph, de Londres, écrit :
Jusqu'à présent, la Grande-Bretagne n'avait songé à étendre les sanctions au charbon et au pétrole que si elle obtenait la coopération de la Russie, de la Roumanie, de la Hollande, du Venezuela et des Etats-Unis.

LE COMMERCE
Le commerce local est très actif, cette semaine, et on croit remarquer une augmentation d'activité, sur les années passées. Ceci est de bon augure et espérons que ce soit un présage du retour aux bonnes années.

Nouvelles de Saint-Jérôme

POUR LES PAUVRES

Il est beau de voir avec quel zèle et quel entrain différentes organisations jérominiennes tiennent à procurer un peu de joie aux familles pauvres en ce temps de fêtes.

La Chambre de commerce a distribué, mardi dernier, cent paniers de Noël dans les foyers de la ville qui ne jouissent jamais du superflu et de l'abondance.

Les Chevaliers de Colomb distribueront, dimanche prochain, des bas de Noël et des jouets dans toutes les familles secourues par la Saint-Vincent de Paul.

M. Eugène Lalonde avec le concours d'un groupe de jeunes gens dévoués et de plusieurs membres du cercle De La Durantaye, a établi l'Atelier de l'Enfant Jésus.

Samedi soir, le 28 décembre, des personnes charitables et dévouées feront, dans notre ville et dans notre paroisse, la quête traditionnelle de la guignole.

MORT DE L'ABBE ROMEO LAMARCHE

M. l'abbé Romeo Lacharme est décédé à Laprairie, hier, à l'âge de 72 ans.

Frère de son excellence Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, M. l'abbé Romeo Lamarche fut curé de Saint-Jérôme de 1901 à 1903.

Il a laissé chez nous le souvenir d'un prêtre aussi remarquable par ses vertus sacerdotales que par sa supériorité intellectuelle.

Il fut curé de Laprairie de 1903 à 1927 alors qu'il dut donner sa démission pour cause de santé.

Nous offrons à S. E. Mgr Lamarche nos respectueuses condoléances.

MESSÉ DE MINUIT

Une foule nombreuse assistait à la messe de minuit à l'église, mardi soir. M. le curé Emile Dubois officiait, assisté de MM. les abbés Chartrand et Oulmet, du séminaire de Sainte-Thérèse, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

AU FOYER NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Bien que la nouvelle construction annexée à l'immeuble actuel du Foyer Notre-Dame du Bon Conseil, à Saint-Jérôme, ne soit pas complètement terminée, dimanche dernier, avait lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle qui fait partie de cette annexe.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

ARBRES DE NOEL

Depuis quelques jours, nous pouvons admirer dans notre parc Labelle, deux beaux sapins brillamment illuminés. Ceci donne un air de galeté et de fête à notre petite ville.

CONFERENCE

Lundi dernier, M. l'inspecteur réunissait tout le personnel enseignant de la ville de Saint-Jérôme dans la vaste salle du pensionnat des sœurs de Sainte-Anne.

ARRBRES DE NOEL

Depuis quelques jours, nous pouvons admirer dans notre parc Labelle, deux beaux sapins brillamment illuminés.

CONFERENCE

Lundi dernier, M. l'inspecteur réunissait tout le personnel enseignant de la ville de Saint-Jérôme dans la vaste salle du pensionnat des sœurs de Sainte-Anne.

ARRBRES DE NOEL

Depuis quelques jours, nous pouvons admirer dans notre parc Labelle, deux beaux sapins brillamment illuminés.

Son rapport fini, il traita de l'étude de la religion puis fit remarquer les avantages que retireraient les élèves d'une bonne formation patriotique.

VACANCES

La plupart des écoliers qui fréquentent les couvents et les collèges sont maintenant dans leurs familles pour y passer les fêtes de Noël et du nouvel an.

REMERCIEMENTS

La famille de M. Jacques Leclair remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie soit par visite, offrande de fleurs, messes, bouquets spirituels, sympathie ou assistance aux funérailles, à l'occasion de la mort de M. Jacques Leclair.

Les Sports

A L'ARENA

Dimanche dernier, notre vaillant club de hockey jérominien fut défait par le club "Crémazie", par le score de 4 à 2.

Le "Saint-Jacques" est réputé avoir la plus forte équipe de la ligue provinciale; il a défait le "Jollette" dimanche dernier par un score de 2 à 1.

Le club du bureau gagne sur le club Knitting en remportant 2 parties sur 3.

LIGUE DE QUILLES

Le 9 janvier aura lieu la grande ouverture de la ligue de Quilles des marchands qui sera formée de quatre clubs.

Le club de hockey jérominien fut défait par le club "Crémazie", par le score de 4 à 2.

QUILLES - SALLE S-VINCENT

Le club du bureau gagne sur le club Knitting en remportant 2 parties sur 3.

Le club du bureau gagne sur le club Knitting en remportant 2 parties sur 3.

Sur le pont de la Regent

Il neige, il neige, il neige... Vraiment, c'est l'hiver. Les enfants le savent, les femmes le constatent, mais les hommes ne s'en aperçoivent guère.

Parce que, les uns comme les autres, ils portent trop d'intérêt à ce qui se passe actuellement, dans le comté de Terrebonne, à propos de l'élection tenue le 25 novembre dernier.

Pendant ce temps là, la province se porte bien. C'est M. Taschereau qui le dit. Le premier ministre ajoute : "Leur rage m'amuse !"

Et cela n'empêchera pas les jolies filles de recevoir des cadeaux, les enfants d'attendre le Père Noël, et la neige de tomber sur les montagnes.

Faire tant de bruit pour la politique! S'acharner pour rien! Quand on est si bien au coin du feu, avec un bon livre, une bonne cigarette!

Un programme de chant très beau et bien approprié fut rendu par la chorale paroissiale, composé d'une centaine de voix sous la direction de M. Eugène Richer, maître de chapelle.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

Plusieurs centaines de personnes s'approchèrent de la sainte Table. Il y eut des messes célébrées également dans le soubassement de l'église, au couvent des Saints-Anges, à l'hospice des sœurs grises, au foyer Notre-Dame du Bon Conseil et au collège.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT
L. L. Legault, C. R.
Guy Legault, B.A., L.L.B.
AVOCATS et PROCUREURS
Téléphone 60 - Boîte Postale 93

AVOCAT

RAYMOND RAYMOND
AVOCAT
Samedi et dimanche à Sainte-Agathe
Téléphone 310
301A, Saint-Georges, Saint-Jérôme

AVOCAT

MAURICE DEMERS
AVOCAT ET PROCUREUR
152, Est NOTRE-DAME MONTREAL
IVRY NORD - Tél. 172-r-11

AVOCAT

J.-PAUL VERMETTE
Syndic Licencié sous la Loi de Faillite - Comptable public Administration Générale
Suite 705 à 709
Bâtisse Montreal Trust
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
Téléphone : HARB. 0261-0262

AVOCAT

GERARD RAYMOND
AVOCAT
276 Ouest, rue SAINT-JACQUES MONTREAL, Tél. Plateau 9073

AVOCAT

RAYMOND RAYMOND
AVOCAT
Samedi et dimanche à Sainte-Agathe
Téléphone 310
301A, Saint-Georges, Saint-Jérôme

AVOCAT

MAURICE DEMERS
AVOCAT ET PROCUREUR
152, Est NOTRE-DAME MONTREAL
IVRY NORD - Tél. 172-r-11

AVOCAT

J.-PAUL VERMETTE
Syndic Licencié sous la Loi de Faillite - Comptable public Administration Générale
Suite 705 à 709
Bâtisse Montreal Trust
511 PLACE D'ARMES, MONTREAL
Téléphone : HARB. 0261-0262

AVOCAT

GERARD RAYMOND
AVOCAT
276 Ouest, rue SAINT-JACQUES MONTREAL, Tél. Plateau 9073

AVIS

J'ai le plaisir d'annoncer à mes concitoyens du comté de Terrebonne et des comtés avoisinants, que j'ai ouvert un bureau au No 330, rue SAINT-GEORGES, SAINT-JEROME et qu'à l'avenir, je serai à l'entière disposition de tous, à compter du samedi matin, jusqu'au lundi soir

CHS.-H. TROTTIER
AVOCAT

NAISSANCE

M. et Mme Lorenzo Corbell font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée Marie-Huguette-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Biard, grands-parents de l'enfant, porteuse, Mme Janvier Corbell, grand-mère de l'enfant.

ACTIVITE DE NOS POMPIERS

Dimanche dernier, à quatre heures moins six minutes, appel à la boîte d'alarme No 441 pour un feu de cheminée chez M. Napoléon Lacroix, 13 rue Saint-Joseph.

Dis-nous donc aussi, ma chère, Ce que dans la mule légère Noël a déposé pour vous ?

Des joloux ! Je souhaite que tous les enfants en aient. Car rien ne me semble plus pénible, pour les petits qui ne connaissent rien de la vie et qui croient sans cesse aux illusions, qu'un Noël sans jouets, sans bonbons !

Des joloux ! Je souhaite que toutes les jeunes filles en reçoivent. Je souhaite qu'il y ait dans chacun des foyers de chez nous, ce bijou inestimable qu'est le bonheur.

Des joloux ! Que Dieu en préserve toutes les familles ! Qu'il y ait, dans chacune d'elles, un peu de bonheur, un peu de satisfaction, et que la charité qui passe, laisse tomber dans les coeurs blessés, ces gouttes de joie qui font naître l'espoir...

Bonne et heureuse année ! Jérôme LABELLE.

C.-A. LORRAIN & FILS

ASSURANCES GENERALES
Vendeurs autorisés des Autos
Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile
Bureau existant depuis 34 ans
Tél. No 58 - Saint-Jérôme

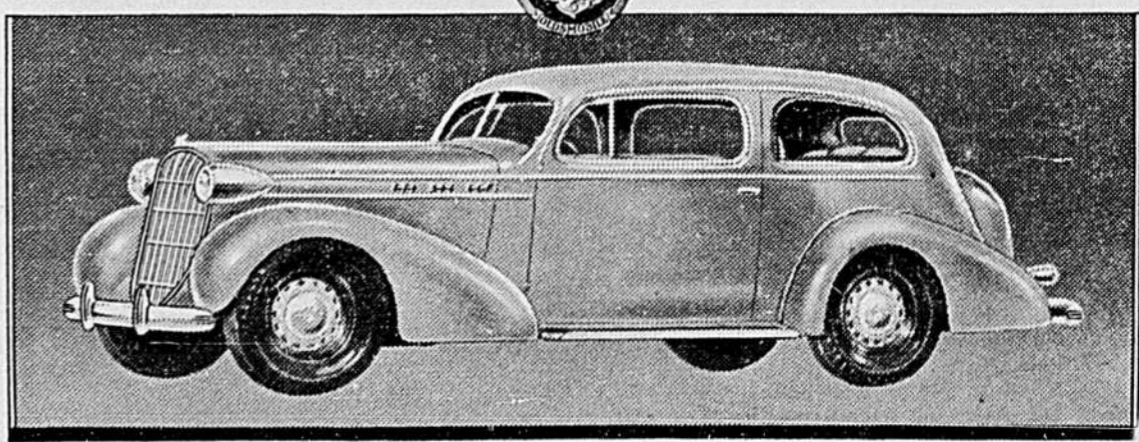
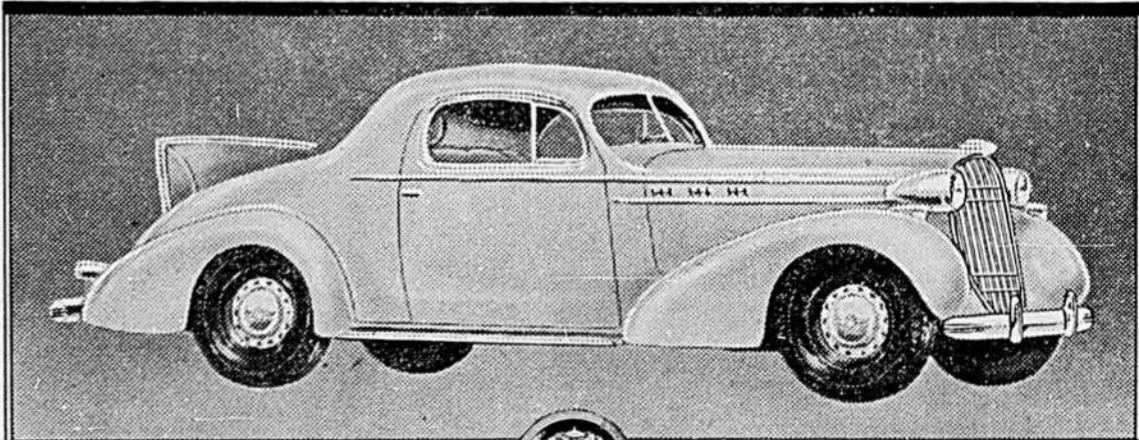
Protégez les vôtres par une Bonne Assurance sur la Vie

Rodrigue Bélanger
Assurances Générales

FEU, VIE, ACCIDENTS ET MALADIE
AUTOMOBILES, PLATE GLASS

Représentant
"CONFEDERATION LIFE ASS."
169, S.-Georges - Tél. 60-J - Saint-Jérôme

1936 Oldsmobiles Have Many Refinements



SCORES OF IMPROVEMENTS ENGINEERED INTO SIXES AND EIGHTHS
Oldsmobile for 1936 retains a strong hold on style leadership with the new models just announced.